



<http://sully-sur-loire.eklablog.com>

janvier – avril 2014



Un 11 septembre bien d'cheu nous : les pêcheurs contraints de plier les gaules



Arrêté municipal affiché sur les bords de la Sange - Cliquer sur la photo pour l'agrandir et lire le texte de l'arrêté

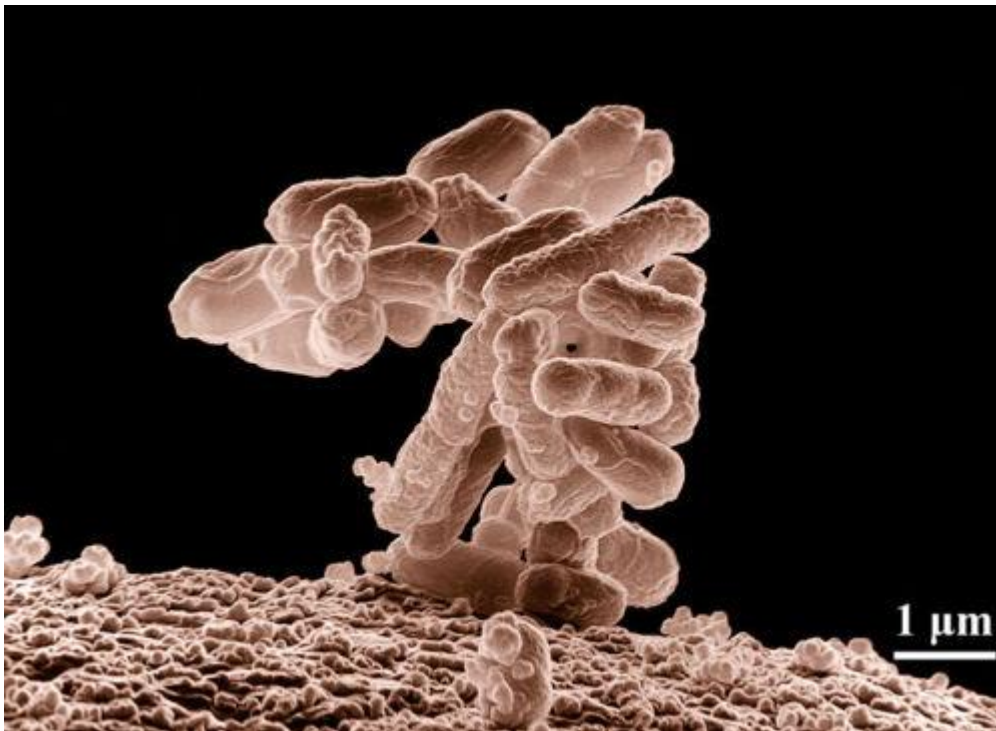
Tout autant que le reste, c'est le non-emploi du mot « pollution » qui me semble intéressant dans cet arrêté municipal pris le 11 septembre dernier. Cherchez bien : vous ne le trouverez pas. Pas de « pollution », pas de « prolifération ».

C'est une « invasion » de micro-organismes. L'histoire ne dit pas si les micro-organismes en question portent des casques à pointe...

Bref, après la pollution du fleuve royal (lire [ici](#)), c'est donc maintenant au tour de la Sange de faire les frais des activités humaines et d'être victime d'une pollution*.

Vulgairement parlant, nous voilà, une fois de plus, pollués.

Salauds d'écolos !



Bactérie Escherichia Coli (grossie 10 000 fois) - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

.....

* Peut-être qu'un jour – si nous sommes sages – on nous dira officiellement d'où vient cette pollution de la Sange par des « micro-organismes » et lesquels. Les Sullylois ont droit à cette information. Mais bon, justement, on est à Sully et c'est pas gagné...!

[Mis en ligne le 2/01/2014]

Tour d'horizon des vœux 2014 sur les pages d'accueil des sites Web des communes du canton



Page d'accueil actuelle du site Web de Saint-Père - Cliquer sur l'image pour l'agrandir



Page d'accueil actuelle du site Web de Sully : C'est loupé pour les vœux ! - Cliquer sur l'image pour l'agrandir

En cette période de nouvel an, très nombreux sont les communes, les maires et les conseils municipaux qui présentent leurs vœux à leurs administrés sur la page d'accueil du site Web de leur commune. Ça ne mange pas de pain (surtout en période pré-électorale...) et c'est plutôt chaleureux. À Sully, il semblerait que nos mandataires élus aient d'ores et déjà bâché, avec quelques semaines d'avance. Rien, pas de vœux, que dalle. Y a-t-il même encore un maire ?

Une fois de plus (lire [ici](#), [ici](#) et [ici](#)), Sully, chef-lieu de canton et commune la plus peuplée de la Communauté de communes du Sullias, est à la traîne. D'autres communes plus petites disposant de moins de moyens humains font mieux. Peu flatteur pour notre commune !

Petit tour d'horizon

Commune	Site Web	Vœux sur la page d'accueil du site Web de la commune
Cerdon	http://www.cerdonduloiret.fr	OUI
Guilly	pas de site Web	n.a.
Isdes	http://www.isdes.fr	OUI
Lion-en-Sullias	http://www.lionensullias.fr	OUI
Neuvy-en-Sullias	http://www.neuvy-en-sullias.fr	NON
Saint-Aignan	pas de site Web	n.a.
Saint-Florent	http://www.ville-saint-florent-le-jeune.fr	NON
Saint-Père	http://www.saintperesurloire.fr	OUI
Sully	http://www.sully-sur-loire.fr	NON
Viglain	pas de site Web	n.a.
Villemurlin	http://www.villemurlin.fr	NON

Non, non, détrompez-vous. Quand, il y a déjà fort longtemps, Hugues Aufray chantait : « Debout les gars, réveillez-vous ! », il ne parlait pas de l'équipe municipale de Sully...

[Mis en ligne le 4/01/2014]

Le panneau-mystère de l'allée de Plaisance

On en avait parlé [ici](#).



Panneau « Arrêt interdit » (1^{ère} mouture) - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

Ce panneau qui n'était manifestement d'aucune utilité a fini par presque disparaître : le voici aujourd'hui soigneusement masqué (photo ci-dessous). Bref, le lundi, entre 6 et 19 heures, quiconque ne respecte pas ce panneau qui, désormais, interdit... euh... rien du tout, sur une dizaine de mètres de part et d'autre de son implantation, risque de voir son véhicule emmené à la fourrière... sans la moindre ombre d'une raison valable. Comme ça... Juste pour rigoler... Une originalité sullyloise qui vaut son pesant d'eau chaude !



Panneau (2^e mouture - actuellement) - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

En avant-première, *Sully-sur-Loire, mode d'emploi* vous dévoile ci-dessous le prochain épisode de la saga du panneau inutile.



Panneau (prochaine mouture ?) - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

Enfin, ce sera beaucoup mieux comme ça !

[Merci à B. M.-S. pour les photos et le trucage !]

[Mis en ligne le 6/01/2014]

Étrennes, anniversaire, monde parfait

Sully-sur-Loire, mode d'emploi a un an. Un anniversaire qui coïncide avec les étrennes. Ce monde est parfait.

En guise d'étrennes pour cette nouvelle année, vous pouvez donc maintenant, chers lecteurs, feuilleter ci-dessous le Tome 1 de notre grande saga sullyloise qui regroupe tous les billets mis en ligne en 2013. On ne vous dit que ça.

Très bonne lecture à tou(te)s !

Pour accéder à la liseuse Calaméo, cliquer sur le lien ci-dessous

[Sully-sur-Loire, mode d'emploi \(Année 2013\)](#)

[*Mis en ligne le 8/01/2014*]

La main verte et la main lourde

Résumé des épisodes précédents [ici](#), [ici](#) et [ici](#).



Sully Info (décembre 2013, n° 46) - Cliquer sur l'image pour l'agrandir



Bonne nouvelle que la plantation rue du Séchoy de cinq arbres (à Sully, cinq arbres, c'est un « réaménagement paysager ». Soit.). On nous précise même de quels arbres il s'agit... On progresse ! Il reste à espérer qu'on leur fichera la paix. C'est pas gagné.



Si « les jeunes élus ont la main verte » (on ne peut que s'en réjouir !), les « vieux élus » qui décident ont souvent (eu) la main lourde et la tronçonneuse alerte dans ce domaine (notamment les doubles mails entièrement détruits dans l'avenue du Pilier/de Béthune, le double alignement du Chemin de la Levée aujourd'hui presque entièrement détruit, la rangée de tilleuls centenaires dans l'Allée des Jardiniers et dans la rue des Petits Fossés, les platanes de la route d'Orléans).

Espérons qu'à la différence des « vieux élus », les « jeunes élus » auront compris qu'un arbre (centenaire) en bonne santé constitue un véritable patrimoine et qu'il ne devrait en aucun cas être une variable d'ajustement aux modes passagères ou aux lubies décoratives du moment.

PHOTO 1



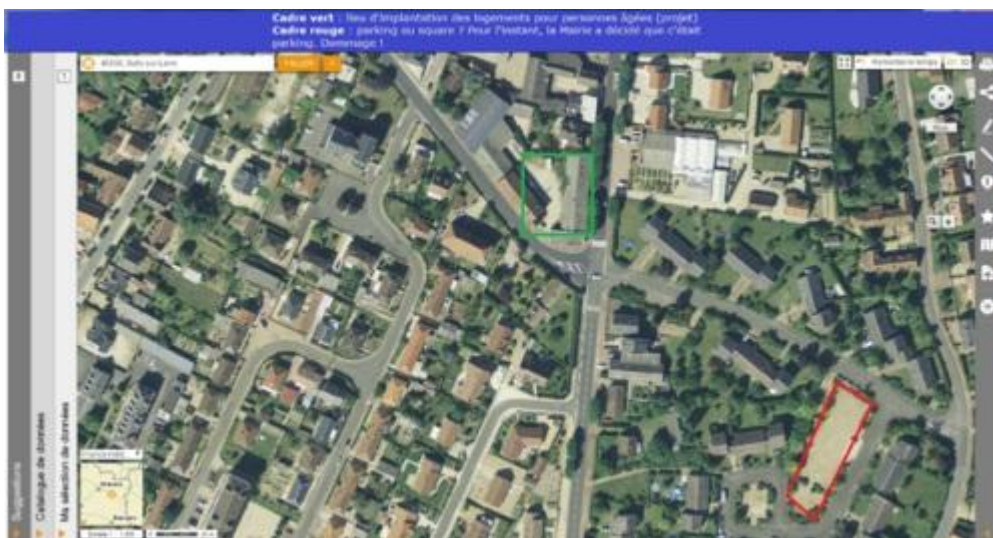
On ne sait pour l'heure si l'aménagement est vraiment terminé... - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

PHOTO 2



Bien d'accord avec vous : les petits arbres sont discrets ; on voit surtout des voitures ! - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

Inutile de se cacher derrière son petit doigt, c'est bel et bien un parking sur lequel on a planté cinq arbres... et c'est dommage, car il y avait là une vraie belle occasion de recréer un véritable petit square de quartier. La Mairie a préféré faire la part belle aux carrosseries en leur offrant quelque ombrage. Les êtres humains n'ont plus qu'à aller ailleurs (les bancs ont été enlevés). Bref, encore un aménagement loupé, d'autant que la Mairie prévoit la construction de logements pour personnes âgées à une centaine de mètres de là (voir plan) et qu'un square convivial, ombragé et reposant aurait pu être une idée autrement plus séduisante que la création d'un énième parking à Sully (et ce n'est pas fini – nous y reviendrons).



Le Séchoy et le projet de logements pour personnes âgées - Cliquer sur la vue satellite pour l'agrandir

[Mis en ligne le 10/01/2014]

Le nouveau curé de Sully est champion de France cycliste

Le père Robert LEROY n'est pas un prêtre comme les autres. Pas seulement parce qu'il vient d'être nommé à Sully (lire [ici](#) l'article de *La République de Centre* du 2/09/2013), mais aussi – c'est plus rare... et peut-être plus dur – parce qu'il est l'actuel champion de France cycliste du clergé.

Montbron : Robert Leroy, champion de France cycliste du clergé

Le 01 mai à 14h12 par [charentelibre](#)



Robert Leroy, 67 ans, prêtre à Cléry et ancien de France 3, a été nommé le dimanche épiscopat du championnat de France cycliste du clergé. Une compétition réservée jusqu'à présent à quelques rares prêtres.

Robert Leroy, 67 ans, prêtre à Cléry, a remporté ce dimanche à Montbron la deuxième édition du championnat de France cycliste du clergé. Une compétition réservée jusqu'à présent à quelques rares prêtres.

Les autres participants ont gagné dans la catégorie des chanoines à la neuvième Benoît Lacombe, l'abbé Olivier-Jean Thouard-Robin, Stéphane Gué, Nicolas, et Damien Pierre-Jacques-Bernard. À noter que lors de ce dimanche, Robert Leroy a été élu champion de France cycliste du clergé. Une compétition réservée jusqu'à présent à quelques rares prêtres.

Une photo qui a occasionné un accident avant le départ. Lors de l'effort d'un tour de France, le père Benoît-Jean Thouard-Robin de Blois a glissé sur la chaussée. Sa chute a entraîné au total 11 à 12 autres à chuter et à souffrir d'une fracture du bras du bras et d'une entorse au genou.

Au total, 20 hommes sur 22 en gagnés, et trois femmes ont pris le départ de France en ligne dimanche de 14 h 00 à 15 h 00. Les 22 prêtres ont été accompagnés par Robert Leroy qui a été son épiscopat.

La Charente Libre - Cliquer sur l'image pour l'agrandir et lire l'article ou cliquer [ici](#)

Ci-dessous, reportage de *France 3* au lendemain de la conquête du titre (le père Leroy était encore prêtre à Cléry-Saint-André).

[Cliquer ici pour regarder le reportage](#)

Et s'il fallait y voir un signe ?

Avouez que ce serait bien le diable si, à cette occasion, la commune et le Conseil général n'en profitaient pas pour unir leurs efforts et mettre le grand braquet afin de réaliser un aménagement cyclable digne de ce nom pour le franchissement de la Loire, point – plus que – noir de l'itinéraire de la Loire à vélo (lire notamment [ici](#), [ici](#), [ici](#), [ici](#) et [ici](#) ?).

Sully-sur-Loire, paradis des cyclistes ? Et pourquoi pas ?

Quoi qu'il en soit, toutes nos félicitations à notre champion de France, en lui souhaitant d'avoir la socquette légère et de conserver son titre le 1^{er} mai prochain à Steenvoorde !

[Mis en ligne le 12/01/2014]

Le panneau « Zone 30 » de la rue des Déportés (ou, plus dure sera la chute)

Encore une histoire de panneau ! (lire [ici](#), [ici](#), [ici](#) et [ici](#))

Nous l'avons déjà souligné : dans ce domaine, notre commune est championne du monde. C'est déjà ça.



Panneau Zone 30 (rue des Déportés) - Cliquer sur la photo pour l'agrandir



Panneau (Détail). Hum, hum, il ne tient plus qu'à un fil - Cliquer sur la photo pour l'agrandir



Panneau (autre détail). Plus de vis du tout ! - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

Ici, rue des Déportés, c'est le panneau « Zone 30 » (je reviendrai bientôt sur la « zone 30 » de la rue Foch) qui menace de dégringoler sur le trottoir.

De trois choses l'une : soit un piéton va se le prendre sur la tête et ça va lui faire (très) mal, soit la commune fait le nécessaire pour refixer solidement le panneau, soit le maire prend, toutes affaires cessantes, un arrêté municipal imposant aux piétons le port du casque.

Faut-il le dire, les paris sont ouverts...

| Merci à Jean-René pour l'info et les photos |

[Mis en ligne le 14/01/2014]

Les briques manquantes du muret du Square du Souvenir (pour dix briques, t'as plus rien...)

On l'avait signalé [ici](#) le 12 novembre dernier, photos à l'appui (ci-dessous, prises par notre photographe officiel, B. M.-S., le 11 novembre) : le muret semble avoir été laissé à l'abandon en cours d'aménagement.



Le muret du Square du Souvenir (photos B. M.-S.) - Cliquer sur les photos pour les agrandir

On aurait tendance à trouver bizarre le fait que la commune se soit lancée dans des travaux d'envergure (montant des travaux ?) au Square du Souvenir pour laisser ensuite ce machin déglingué ni fait ni à faire. Désintérêt, négligence, laisser-aller, je-m'en-foutisme, politique du chien crevé au fil de l'eau ? Au choix.

Cela étant, peut-être s'agit-il après tout d'un élément stylistique destiné à rappeler les destructions des guerres et des bombardements de 1940 et 1944 à Sully. Sait-on jamais ?

On attend d'en savoir plus.

Sinon, bientôt un an pour poser quelques malheureuses briques, ça fait quand même long... et, si c'est un problème budgétaire, des briques pas chères, ça doit se trouver sur Le Bon Coin (je dis ça comme ça)...

[Mis en ligne le 16/01/2014]

« Quand on me parle de magnolias »

Il y a peu, un lecteur, Chrysopes (lire [ici](#), Commentaire 5), nous signalait que les magnolias qui avaient pendant un certain temps été plantés en bac sur le parvis de l'hôtel de ville avaient été dépotés et replantés en pleine terre au bas de l'escalier du Passage des Douves. Il/Elle s'en félicitait. On s'en félicite. Aussi.



Les deux magnolias en bac sur le parvis de l'hôtel de ville - Cliquer sur la photo pour l'agrandir



Les mêmes magnolias replantés en pleine terre (au pied de l'escalier du Passage des Douves/Promenade des Douves) - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

C'est effectivement une excellente initiative. Ils seront mieux, là où ils sont maintenant, qu'en bac – même si je ne suis pas convaincu qu'ils soient idéalement placés, au nord et à l'ombre. On n'a plus qu'à espérer qu'on les laissera tranquilles.

Pendant que nous y sommes, on espère que les promesses municipales concernant les végétaux enlevés lors du réaménagement des espaces verts du centre Françoise Kuypers ont été ou seront tenues (lire [ici](#) et plus particulièrement [ici](#)). La Mairie n'ayant pas officiellement communiqué là-dessus, on n'en sait pas plus pour l'instant. On aimerait en être sûr. À suivre.

[Mis en ligne le 17/01/2014]

L'accès pour les personnes à mobilité réduite : on avance...

On avait signalé [ici](#) et [ici](#) ce qui apparaissait comme un oubli : l'accès à la rue du Bout du Monde (et notamment à la bibliothèque municipale) depuis la place Henri IV pour les personnes à mobilité réduite.

On a noté depuis peu un début de solution : deux places de stationnement pour personnes à mobilité réduite (PMR) ont été aménagées : une sur le parking de la place Boige et une au pied de l'escalier reliant la place Henri IV et la rue du Bout du monde (voir photos ci-dessous). C'est déjà ça et on ne va pas s'en plaindre.



Place Boige - Cliquer sur la photo pour l'agrandir



Au pied de l'escalier reliant la place Henri IV et la rue du Bout du Monde - Cliquer sur la photo pour l'agrandir (Ça fait rafistolage ce bitume, mais bon... à cet endroit, on n'est déjà plus dans la rue du Bout du Monde !)

Pour l'instant et en l'état, cela ne résout rien pour les PMR au niveau de l'accès à la rue du Bout du Monde depuis la place Henri IV. Elle demeure inaccessible. On nous a parlé d'un système de rampe électrique pour l'escalier (lire [ici](#) dans le magazine *Sully Info* de décembre 2013, n° 46, page 1) :



Il reste les équipements complémentaires à installer : clous podotactiles, rampe électrique d'accessibilité de l'escalier situé près de la trésorerie et les panneaux de signalisation...



Attendons de voir le résultat final, en espérant qu'il ne faudra pas patienter jusqu'à la Saint-Glinglin (elle tombe quand, au fait, cette année ?).

[Mis en ligne le 19/01/2014]

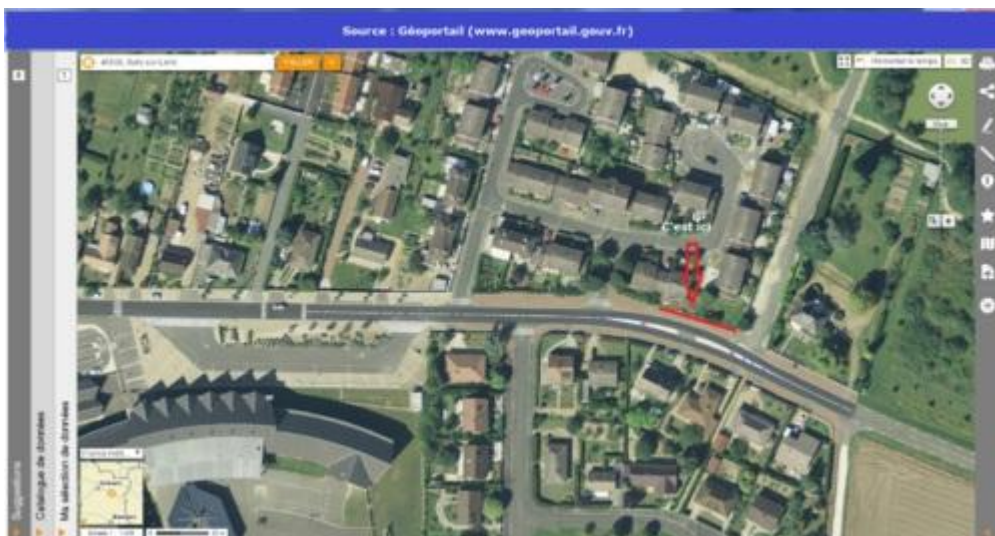
Une fleur, ça va, trois fleurs, bonjour les dégâts

Vous vous souvenez peut-être du slogan ancien (30 ans déjà - 1984) censé dissuader certains automobilistes de conduire en état d'ivresse.

Ici, les dégâts sont visibles juste à l'entrée de notre commune, route de Gien, en direction du centre-ville, sur la droite. Regardez bien : on aperçoit le panneau « 3 fleurs » en arrière-plan.



Entrée de Sully, route de Gien (photo B. M.-S.) - Cliquer sur la photo pour l'agrandir



C'est là (en rouge) - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

Disons que c'est assez moyennement réussi sur le plan esthétique.

Écrans brise-vue en plastique sans harmonie, éventrés, fouillis végétal sans nom prenant ses aises sur le trottoir. Certes, on peut sans doute trouver plus moche encore.

Mais pas beaucoup, et peut-être pas juste devant le panneau « Trois fleurs » décerné à notre commune.

Avouez que, comme entrée d'une ville récompensée par le label « 3 fleurs », on pourrait rêver mieux.

Certes, ce bazar est en partie imputable aux propriétaires des terrains concernés, mais n'est-ce pas le travail de la Mairie d'intervenir pour leur demander de faire un petit effort ? À condition de s'y intéresser, de le vouloir, d'avoir envie, d'être motivé, de consentir à se sortir les mains des poches, de se dire que cet endroit peut être aussi soigné que la rue du Bout du Monde et tout ça, et tout ça...

Question subsidiaire : Combien de responsables des Services techniques, de membres de l'équipe municipale, dont le responsable du fleurissement et des espaces verts – et combien de fois – sont passés devant ce triste spectacle sans rien faire, voire sans y prêter la moindre attention ?

Négligence, indifférence, désintérêt, désinvolture, laxisme, laisser-aller, résignation, capitulation, incurie, renoncement, je-m'en-foutisme (lire également [ici](#)) ?

On a malheureusement l'embarras du choix.

|Merci à B. M.-S., observateur toujours vigilant, pour l'info et la photo|

[Mis en ligne le 21/01/2013]

Tam-tam pour la Comcom

On l'a déjà souligné [ici](#) et [ici](#) : la Communauté de communes du Sullias est désormais incontournable ; elle assume en effet des responsabilités et prend des décisions qui s'imposent aux communes concernées.

Il est tout à fait surprenant que rien ne filtre publiquement sur le site Web officiel de Sully. Ab-so-lu-ment rien sur l'intercommunalité... Étonnant ! On est dans la même situation que pour les comptes rendus des conseils municipaux il y a un an quand – souvenez-vous (lire [ici](#), [ici](#) et [ici](#)) – rien ne figurait sur le site Web officiel de la commune (heureusement, ça s'est amélioré depuis).

D'autres communes de la Communauté de communes du Sullias informent mieux leurs administrés. C'est le cas de Cerdon – en pointe dans ce domaine – ([ici](#)), de Saint-Florent ([ici](#)) et de Lion-en-Sullias ([ici](#)), qui mettent en ligne les procès-verbaux des réunions de la communauté de communes (même si, à ce jour, la mairie de Lion n'a pas – encore – mis en ligne le dernier procès-verbal de la réunion du **10 décembre 2013**).

Puisque la municipalité actuelle de Sully traîne les pieds en la matière et ne semble pas décidée à informer les Sullylois, ceux-ci peuvent consulter et télécharger le compte rendu de la dernière réunion de la comcom... sur le site Web de Cerdon (1 000 habitants), de Saint-Florent (450 habitants) et, sans doute bientôt, de Lion-en-Sullias (400 habitants). On aurait tendance à trouver ça piteux. On peut le faire savoir au maire, même sortant dans peu de temps, à l'adresse suivante : c.planchet.cab@sullysurloire.org.

Si le maire sortant n'a ni l'envie ni la motivation de s'y coller avant de partir, le prochain maire saura par quoi commencer.

[Mis en ligne le 23/01/2014]

« Comme de bien entendu... » : *Sully Info*, n° 28 (juin 2009)

J'avais perdu de vue le numéro de juin 2009 du bulletin municipal *Sully Info*. Jean L., lecteur du blog, n'a pas commis cette erreur. Il me l'a donc fait parvenir sous format informatique. Souvenez-vous : c'était à une époque lointaine et archaïque où le bulletin municipal n'était pas mis en ligne sur le site Web de la commune (lire [ici](#) et [ici](#)). Heureusement, la situation s'est améliorée.

Je dois dire que, dans ce numéro, l'article consacré aux « nouveaux aménagements paysagers » est intéressant.

Aménagement urbain

DE NOUVEAUX AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Pour des raisons à la fois sanitaires et sécuritaires, la commune s'est trouvée dans l'obligation de procéder à l'abattage des tilleuls et des platanes implantés en différents lieux de la ville.

Cette opération fait suite à un rapport établi en 2008 par l'Office National de la Forêt, préconisant un abattage d'urgence de ces arbres devenus dangereux à court terme. Réalisée à la suite des travaux de coupe déjà engagés par le Conseil Général, depuis la mi-avril, sur la route d'Orléans, elle devait s'achever à la fin du mois de Juin.

Les lieux concernés sont les suivants: Place de Gaulle, parking du château, chemin de la salle verte, chemin de la levée, avenue de Béthune, place Henri IV et rue du Sullias. Bien entendu cette opération a pour objectif, tout en remettant en valeur notre patrimoine local, de proposer, dans le cadre de la politique du développement durable, une replantation d'arbres et un nouvel aménagement paysager totalement en adéquation avec le capital touristique de la commune.

LES SULLYLOIS CONNAISSENT LE LANGAGE DES FLEURS

« Il y a dans notre bonne ville, des mains vertes qui savent donner de la couleur à Sully et par là même du bleu dans notre vie ». Par ces mots, le

Près de 70 personnes ont été récompensées de leurs efforts et de toute l'énergie dont ils ont fait preuve pour embellir leur environnement.

Sully Info (juin 2009) n° 28 - Cliquer sur l'article pour l'agrandir

Le titre et l'illustration attenante sont particulièrement plaisants. Vous lisez comme moi : l'article intitulé « De nouveaux aménagements paysagers » est illustré par la photo... d'un platane abattu et débité en tronçons !... Sans commentaire ! ça commence très mal !

Autre remarque : il est question d'un rapport de 2008 établi par « l'Office national de la forêt » (sic) « préconisant un abattage d'urgence de ces arbres devenus dangereux à court terme. » Késako ? Qu'a-t-il donc bien pu se passer à Sully pour que, tout à coup, tous ces arbres soient « devenus dangereux » ? Ils se seraient jetés sur des voitures ? Il serait sans doute intéressant de retrouver ce rapport de 2008 ! L'« Office national de la forêt » (re-sic) étant un organisme public, sans doute cela est-il possible. À suivre.

Bref, c'est la catastrophe à Sully, et uniquement à Sully : tous les tilleuls et les platanes sont soudain tombés malades (problèmes « sanitaires ») et devenus dangereux (problèmes « sécuritaires ») ! Notre commune n'a vraiment pas eu de chance en étant à ce point touchée par ces problèmes phytosanitaires... À Sully, un homme malade, on le soigne ; un arbre malade, on le tue... (lire [ici](#))

La dernière phrase de l'article est un superbe exemple de langue... de bois. Tous les mots qui vont bien et qui font tendance s'y retrouvent ! Elle mérite d'être citée *in extenso* (mes remarques sont en gras) :

« Bien entendu **[ben voyons !]** cette opération a pour objectif, tout en remettant en valeur notre patrimoine local, de proposer **[d'imposer]**, dans le cadre de la politique de développement durable **[là, on a prononcé la formule magique]**, une replantation d'arbres **[lire [ici](#)** ce qu'en dit l'éminent botaniste Francis Hallé] et un nouvel aménagement paysager totalement en adéquation avec le capital touristique de la commune **[mais encore... ?]**. »

Passons sur le jargon qui fait genre et arrêtons-nous sur ce qu'est le « nouvel aménagement paysager totalement, etc. » tel que nous le voyons aujourd'hui.

Devant le château, les nouveaux aménagements paysagers « totalement en adéquation avec le capital touristique de la commune » (le « totalement » est croquignolet), c'est ça (lire également [ici](#))



Abattage des tilleuls de l'avenue de Béthune (déc. 2012) - Cliquer sur la photo pour l'agrandir



Petits arbres en pot (Square du Souvenir, face au château) - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

ou ça (Rue Foch/Passage des Douves)



« totalement en adéquation bla bla... ». Non, non, les troncs ne sont pas en caoutchouc et les feuilles ne sont pas en plastique - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

Heureusement, le rire est bon pour la santé...

[Mis en ligne le 25/01/2014]

« Casse-toi, pauv' con ! »©



Passage des Douves/Rue Foch - Cliquer sur les photos pour les agrandir

On est en colère contre le(s) connard(s) qui a(ont) fait ça et triste pour les végétaux qui subissent les méfaits de ce(s) connard(s)-là.

Ceci étant dit, planter des petits « arbres » de ce genre à cet endroit sans le moindre tuteur ni la moindre protection, c'est quand même un peu léger... et malheureusement trop optimiste (la preuve !).

Heureusement, rien n'a été irrémédiablement cassé et tout devrait rentrer dans l'ordre ce lundi. C'est plutôt bien.

Quand même, quelle idée étrange et saugrenue d'avoir mis là ces pauvres végétaux qui ont pour voisins les somptueux cyprès chauves des bords de la Sange !



Le sublime et le ridicule (avant l'acte de vandalisme en question) - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

[Merci à Denis pour l'info et les photos]

[Mis en ligne le 27/01/2014]

DERNIÈRE MINUTE

Le mal est réparé, mais c'est triste à voir. Partout, mais plus encore dans un périmètre classé. Il faudra vraiment se rendre à l'évidence et remplacer ces arbustes qui sont totalement inadaptés dans ce lieu et que si peu de chose distingue maintenant des tuteurs qui les protègent. Quand c'est loupé, c'est loupé !





Les arbustes tuteurés (non, ce n'est pas une variété d'arbuste à trois troncs !) - Cliquer sur les photos pour les agrandir

« Ça s'en va et ça revient » : quelques remarques sur la borne rétractable de la rue du Bout du Monde

On l'a déjà mentionné [ici](#) : la borne rétractable de la rue du Bout du Monde ne passe pas inaperçue, et pour cause, puisque c'est la seule de notre commune. Si vous avez eu la chance de la voir en mouvement, vous en garderez sans doute toute votre vie un souvenir émerveillé... Le spectacle est gratuit... enfin, presque... enfin, comment dire, pas vraiment !

Au fait, c'était comment, avant ?

AVANT



AVANT - Panneau « Sens interdit sauf riverains » - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

L'accès était interdit par ce simple **panneau « Sens interdit sauf riverains »** que l'on voit posé contre le mur après avoir été enlevé.



Peu onéreux.

Aucun coût de maintenance.

Balisage du chemin de randonnée sur le poteau de soutien.



Que reprochait-on à ce panneau ? Inconvénients ? Il n'était même pas utilisé (contrairement à certains autres panneaux sur le territoire de la commune qui font leur âge et ne sont plus très lisibles).

Qui lui faisait des reproches ?

Quels étaient les problèmes engendrés par ce panneau et cette signalisation ?

Combien de verbalisations pour non-respect de cette signalisation ?

Était-ce un problème majeur pour la commune (troubles à l'ordre public, dégradations, sécurité, etc.) ?

APRÈS



APRÈS - La borne rétractable dernier cri pilotée par électronique et clavier numérique - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

Borne rétractable



Plus « moderne »

Plutôt réussie sur le plan esthétique



Coûte une petite fortune (qui va l'annoncer officiellement et publiquement ?)

Coûts de maintenance

Ratio coût/bénéfices ? Y-a-t-il eu une étude ?

En quoi cette borne était-elle indispensable ?

Qui l'a demandée ?

Pourquoi avoir acheté et installé cette borne rétractable AVANT d'installer la rampe électrique (annoncée) pour l'accès des personnes à mobilité réduite depuis la place Henri IV ? Quel caractère d'urgence et de priorité cette borne rétractable avait-elle ? Était-il vraiment plus important et plus urgent d'interdire l'accès à quelques-uns plutôt que de le faciliter pour toutes les personnes à mobilité réduite ?

Quelles sont les personnes détentrices du code hormis les quelques riverains ?

Pourquoi la commune a-t-elle dépensé **autant d'argent** (borne elle-même + totem de commande avec clavier numérique) pour un équipement **utilisable par si peu de Sullylois** et **utile à si peu de Sullylois** ?

Quelle utilité ? Quelle nécessité ? Quelle priorité ?

Les questions - sans réponses (officielles) pour l'heure - sont nombreuses, et plus nombreux encore sont les Sullylois qui se les posent.

À *Sully-sur-Loire, mode d'emploi*, compte tenu de ce qui précède, on aurait tendance à estimer qu'il s'agit en l'espèce d'une utilisation un tantinet singulière des deniers publics. Bien évidemment, on ne demande qu'à être rassuré.

[Mis en ligne le 29/01/2014]

Un concept novateur en phase de développement à Sully : le panneau de signalisation saisonnier

Celui-ci, on l'aime bien aussi...

Après le panneau comme ci – [ici](#) –, le panneau comme ça – [ici](#) –, enlevé depuis (lire [ici](#)), le panneau comme ci-comme ça ([ici](#)), voici le panneau couci-couça, toujours pareil, mais toujours différent.

Ce panneau (à l'angle du boulevard du Champ de Foire et de la rue de la Blanchisserie), qui se voile et se dévoile au fil des saisons, est un cas rarissime, à défaut d'être unique. À inclure d'urgence dans les guides et les visites touristiques sous la rubrique « Vaut le détour » !





Version été (habillé de vigne vierge) - Cliquer sur les photos pour les agrandir



Version hiver (déshabillé) - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

[Merci encore une fois à B. M.-S., qui m'a signalé cette originalité et a pris les photos]

[Mis en ligne le 31/01/2014]

La rue Foch en « Zone 30 »

Ça y est ! Le rue Foch est relookée. On aime ou on n'aime pas, mais peu importe ici. Ce qu'on aime en tout cas, c'est le passage de la rue en « Zone 30 ». Priorité aux usagers de la voirie les plus fragiles, et non aux voitures. C'est une excellente nouvelle ! (Lire [ici](#))

Au fait, puisque le centre-ville va être réaménagé dans les années qui viennent, pourquoi ne pas en profiter pour transformer TOUT le centre-ville en « zone 30 » et pas seulement la rue Foch ? Pourquoi seulement la rue Foch d'ailleurs ? Les piétons y seraient-ils plus fragiles là que dans les autres rues et un choc avec une voiture circulant à 50 km/h y serait-il plus douloureux et plus dommageable là qu'ailleurs ? La Mairie aurait-elle procédé à des crash tests spécifiques lui permettant de parvenir à cette conclusion ?

À suivre. On se demande vraiment pourquoi le principe de la « zone 30 » ne serait pas étendu aux autres rues du centre-ville, d'autant que l'article du *Sully Info* de mars 2013 n° 43 (lire [ici](#)) ne laissait planer aucun doute :

Le projet de réaménagement du centre ville s'amorce

La première phase des travaux de réaménagement du Centre Ville va s'amorcer fin Mai et devrait s'achever au début de l'année 2014.

Le chantier concernera les rues du Bout du Monde et du Maréchal Foch, jusqu'à la hauteur de la rue du Grand Sully, au niveau du bâtiment de la Poste qui sera également restauré.

Rues pavées, trottoirs abaissés

Pose de pavés, suppression des trottoirs, bitume spécifique pour les passages piétonniers, réseaux enfouis, caniveaux placés au centre de la chaussée, parkings délimités, cette tranche de travaux préfigure la future esthétique de la ville.

Une exposition présentée dans le hall d'accueil de la mairie jusqu'à la mi-Avril explique en détails les différents aménagements prévus et les enjeux. Le public peut venir la consulter aux horaires habituels d'ouverture et noter sur un registre ses commentaires.

Par ailleurs, une réunion destinée aux riverains et aux commerçants sera organisée le 16 Avril à 19h au Centre Kuypers afin de leur présenter le projet et prendre en compte leurs remarques.

Valoriser le cœur historique de Sully

Valoriser le patrimoine et le cœur historique de la commune, favoriser l'accès aux handicapés, réduire la vitesse des véhicules et donner ainsi une nouvelle vie au centre ville, telles seront les priorités de cet aménagement en plusieurs tranches, qui va durer une dizaine d'années.



Sully Info n°43 (mars 2013)

Vous y lisez comme moi la phrase suivante :

« Valoriser le cœur historique de la commune, favoriser l'accès aux handicapés, **réduire la vitesse des véhicules** et donner ainsi une nouvelle vie au centre-ville, telles seront les **priorités de cet aménagement** en plusieurs tranches, qui va durer une dizaine d'années. »

Huit ans, ça laisse le temps de la réflexion. D'ici là, quelques documents qui ne laissent planer aucun doute sur le bien-fondé de ce type d'aménagement (inutile de tout lire, j'ai surligné le plus important !).



Télécharger le dépliant **Ville 30** (740 Ko)



Télécharger le document **Vitesse et mortalité** (624 Ko)



Télécharger le document **Questions de sécurité routière** (1,17 Mo)

Finalement, l'essentiel tient en quatre chiffres :

>>> En cas de choc avec une voiture roulant à **30 km/h**, la probabilité qu'a un piéton d'être tué s'élève à **15 %**.

>>> En cas de choc à **50 km/h** (vitesse maximale en agglomération, et notamment au centre-ville de Sully, hors rue Foch), cette probabilité grimpe à **60 %**.

Cette terrible réalité a bien été prise en compte pour la rue Foch, et c'est très bien. Pourquoi ne le serait-elle pas rue Jean Jaurès, rue des Déportés, rue du Pont de Sologne, rue des Huiliers, rue du Grand Sully, rue Porte de Berry, rue aux Pommes, rue du Marché, rue des Écoles, etc., c'est-à-dire dans tout le centre-ville ?

Autrement dit, qu'est-ce qui gêne ? La question est posée et il ne fait aucun doute que la prochaine équipe municipale aura à y répondre. Préférera-t-elle donner la priorité à la sécurité ou à la vitesse ? Son choix sera lourd de sens.

[Mis en ligne le 2/02/2014]

Le trottoir sullylois

À Sully, vous le savez, on a des panneaux rigolos (notamment [ici](#), [ici](#), [ici](#), [ici](#), etc.). On a aussi des trottoirs « spécial voitures ». On a de la chance.



Avenue de la Vénérie à deux moments différents - Cliquer sur les photos pour les agrandir

Hé oui, que voulez-vous, une voiture est garée 92 % de son temps de vie, et ce n'est pas moi qui le dis (lire [ici](#) le document du Sénat ou télécharger le doc. PDF en cliquant sur l'icône ci-dessous). Alors, évidemment... ça occupe de la place en ville. Et si les voitures sont sur les trottoirs, ce sont les piétons qui sont... sur la chaussée.



Télécharger le document du Sénat (434 Ko)

La solution ? Mettre en place une rotation forcée des véhicules grâce à une zone bleue ou à des horodateurs. Sauf que la solution est un chouïa problématique et moyennement porteuse en termes de popularité municipale... et pas seulement en période électorale ! Il est donc urgent d'attendre.



Disque de stationnement à Olivet - Cliquer sur l'image pour l'agrandir

[Mis en ligne le 4/02/2014]

La sirène de midi : 1 minute de bonheur chaque 1^{er} mercredi du mois

La sirène du premier mercredi du mois, on ne l'aurait pas retrouvée, par hasard ? J'ai l'impression (mes oreilles aussi) que la sirène du premier mercredi du mois avait disparu du paysage sonore sullylois et qu'elle vient de refaire son apparition tout récemment (en décembre dernier ?). En tout cas, elle a retenti ce mercredi midi. Un début d'explication [ici](#), [ici](#) et [ici](#) ?

Toujours est-il qu'on est content de l'avoir (re)trouvée, notre bonne vieille sirène.

Pour mémoire

Source : [Ministère de l'Intérieur](#)



Les sirènes d'alerte

1^{er} février 2012

Le réseau national d'alerte (RNA), constitué d'environ 4 500 sirènes, a pour but d'alerter la population en cas de danger immédiat. Les sirènes émettent alors un signal modulé, montant et descendant, composé de trois séquences d'une minute 41 secondes, séparées par un silence de cinq secondes. Les essais de sirènes du réseau national d'alerte se déroulent le premier mercredi de chaque mois, à midi.

Les systèmes d'alerte

Sirènes : pour quoi faire ?

Ce réseau, hérité de la seconde guerre mondiale, conçu au départ pour alerter les populations d'une menace aérienne (bombardement classique ou nucléaire), peut être utilisé pour faire face à la montée des risques technologiques ou naturels sans pour autant méconnaître les menaces militaires ou terroristes.

Lors d'un accident majeur ou d'une grande catastrophe (nuage toxique, accident nucléaire...), les sirènes du RNA permettent, de jour comme de nuit, d'attirer rapidement l'attention des populations pour qu'elles prennent les mesures de sauvegarde appropriées.

L'alerte des populations au moyen des sirènes peut être complétée par d'autres dispositifs comme par exemple, les sirènes ou haut-parleurs montées sur des véhicules, très utiles dans les zones rurales ou isolées.

Comment reconnaître le signal ?

La France a défini un signal unique au plan national (Décret n°2005-1269 du 12 octobre 2005, Arrêté du 23 mars 2007). Il se compose d'un son modulé, montant et descendant, de trois séquences d'une minute 41 secondes séparées par un silence de cinq secondes. Il ne peut donc pas être confondu avec le signal d'essai d'une minute seulement, diffusé à midi le premier mercredi de chaque mois ou avec les déclenchements brefs utilisés par certaines communes pour l'appel des pompiers. La fin de l'alerte est annoncée par un signal continu de 30 secondes.

Ce qu'il faut faire

La mise à l'abri est la protection immédiate la plus efficace. Elle permet d'attendre dans les meilleures conditions possibles l'arrivée des secours.

Au signal, il faut :

- rejoindre sans délai un local clos, de préférence sans fenêtre, en bouchant si possible soigneusement les ouvertures (fentes, portes, aérations, cheminées...).
- Arrêter climatisation, chauffage et ventilation.
- Se mettre à l'écoute de la radio : France Inter, France Info ou des radios locales.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Rester dans un véhicule.
- Aller chercher ses enfants à l'école (les enseignants se chargent de leur sécurité).
- Téléphoner (les réseaux doivent rester disponibles pour les secours).
- Rester près des vitres.
- Ouvrir les fenêtres pour savoir ce qui se passe dehors.
- Allumer une quelconque flamme (risque d'explosion).
- Quitter l'abri sans consigne des autorités.

La sécurité est l'affaire de chacun, il est normal de s'y préparer. L'alerte est destinée à prévenir de l'imminence d'une situation mettant en jeu la sécurité de la population et permet de prendre immédiatement les mesures de protection. Elle peut être donnée pour signaler un nuage toxique ou explosif, un risque radioactif, une menace d'agression aérienne, certains risques naturels.

Une seule source d'information : la radio

Mettez-vous immédiatement à l'écoute de France Inter ou de France Info. C'est par ce moyen que vous recevrez les informations sur la nature du risque, ainsi que les premières consignes. Le cas échéant, ces informations seront également diffusées sur les radios locales.



Étant donné la proximité (11 km à vol d'oiseau) des gigantesques bouilloires de la centrale de Dampierre, cette sirène d'alerte (lire également [ici](#) ou télécharger ci-dessous la plaquette de la préfecture du Loiret), on espère ne jamais l'entendre pour de vrai. Cela étant, si vous tenez absolument à vous faire froid dans le dos, c'est possible. À *Sully-sur-Loire, mode d'emploi*, on a tout prévu...



Télécharger la plaquette de la préfecture du Loiret (575 Ko)

Ecouter la sirène d'alerte ([ici](#))

[Mis en ligne le 6/02/2014]

La vraie-fausse zone 30 de la rue des Épinettes

Les panneaux sont bien là.



Zone 30 (entrée de la rue des Épinettes, côté route de Cerdon) - Cliquer sur la photo pour l'agrandir



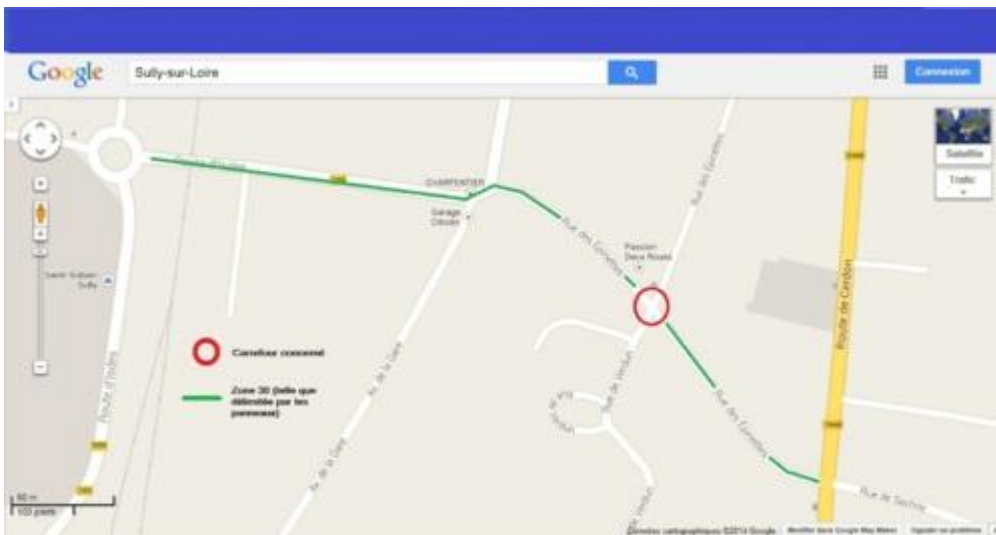
Zone 30 (sortie de la rue des Epinettes, côté route de Cerdon) - [Cliquer sur la photo pour l'agrandir](#)



Zone 30 (entrée route d'Isdes) - [Cliquer sur la photo pour l'agrandir](#)



Zone 30 (sortie, route d'Isdes) - Cliquer sur la photo pour l'agrandir



Plan de la zone 30 - Cliquer sur l'image pour l'agrandir

Mais hormis les panneaux, où trouve-t-on les aménagements caractéristiques d'une zone 30, et notamment les « aménagements cohérents avec la limitation de vitesse applicable » ([article R.110-2 du Code de la route](#)), comme c'est par

exemple le cas de la rue Foch, entièrement passée en zone 30 depuis son réaménagement (on ne s'en réjouira jamais assez ; lire [ici](#)) ?

Ne cherchez pas ! On ne les trouve nulle part. Rien ne distingue cette vraie-fausse zone 30 d'une rue normale. Rien pour les cyclistes. Rien pour les piétons. Rien pour les traversées de rue. Rien pour obliger les véhicules motorisés à réduire leur vitesse (ce que la plupart ont d'ailleurs acté en roulant allègrement à plus de 30 km/h).

Le seul aménagement a consisté à déplacer les « Cédez le passage » ; ils étaient dans l'avenue de la Gare et sont aujourd'hui dans la rue des Épinettes et la route d'Isdes. C'est déjà ça. Essentiellement pour les poids lourds (nous sommes là sur une partie de l'itinéraire de contournement du centre-ville par les centaines de poids lourds qui transitent par le pont chaque semaine), mais pas pour les autres véhicules légers qui redémarrent et accélèrent beaucoup plus rapidement, étant donné que rien n'est prévu pour imposer la pseudo limitation à 30 km/h de cette pseudo-zone 30.

À quoi sert quelque chose d'inutile ?

Puisque cette « zone 30 » n'est qu'une vraie-fausse zone 30, autant la supprimer et la remplacer par une limitation de vitesse à 30 km/h en changeant les panneaux (B14 à la place du B30 en entrée et B33 à la place de B51 en sortie) puisque, de toute façon, c'est tout ce qu'il y aurait à changer. Plus généralement – et c'est encore plus problématique –, à force de créer de « fausses » zones 30, on va finir par les discréditer... et les oublier (c'est manifestement le cas de celle de la rue des Épinettes).

Une vraie zone 30 à aménager, ce serait justement là où n'est mise en place qu'une simple limitation de vitesse à 30 km/h – on marche sur la tête !... –, à savoir dans le lotissement des Épinettes, et ce depuis l'entrée de la rue de Verdun.



Limitation à 30 km/h à l'entrée du lotissement des Épinettes (rue de Verdun)

Une fois supprimée cette vraie-fausse « zone 30 » de la rue des Épinettes, on pourrait mettre en œuvre ce qui a été fait à l'intersection de la rue des Barrés et la rue Jules Ferry pour obliger vraiment les automobilistes à ralentir.



STOP dans la rue des Barrés - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

À la seule différence qu'il serait possible de mettre deux « Cédez le passage » dans la rue des Épinettes afin de laisser la priorité aux véhicules venant de la rue de Verdun et de « casser » la vitesse au milieu de la rue des Épinettes (entre les deux arrêts obligatoires prévus, celui situé au niveau de l'avenue de la Gare et celui situé au niveau de la route de Cerdon).



« Cédez le passage » dans la rue des Epinettes (route de Cerdon vers route d'Isdes)



« Cédez le passage » dans la rue des Epinettes (route d'Isdes vers route de Cerdon)

Plus la vitesse sera réduite sur cette portion de route, plus la sécurité des usagers sera grande (là comme ailleurs). N'oublions pas que ce sont notamment des poids lourds de 40 tonnes et plus qui y circulent en continu pendant la journée.

On pourra nous dire qu'il n'y a jamais eu d'accident grave. Est-ce une raison pour attendre qu'il y en ait un avant de sécuriser encore plus cette zone de fort trafic ?

|Merci à M. et Mme B. (pour des raisons de confidentialité, je ne fais figurer que leur initiale sur le blog, avec leur accord), lecteurs du blog, qui m'ont averti du problème et notamment de la dangerosité des lieux pour les automobilistes venant de la rue de Verdun arrêtés au Stop, à cause des véhicules (poids lourds et voitures) arrivant de gauche à vive allure (plus de 30 km/h !) alors que la visibilité n'est pas bonne (il y a une légère courbe dans le rue des Épinettes juste avant le Stop de la rue de Verdun, nettement visible sur la photo satellite – Voir ci-dessous). |



Vue de la courbe dans la rue des Epinettes - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

[Mis en ligne le 8/02/2014]

Téléphone Nostalgie



Enseigne (Boulevard Jeanne d'Arc) - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

On ne voudrait pas avoir l'air de couper les cheveux en quatre ou de chercher des poux dans la tête de quiconque, mais, en France, on est passé de **six à huit chiffres** pour les numéros de téléphone le **25 octobre 1985** à 23 heures et de **huit à dix chiffres** le **18 octobre 1996** à 23 heures. Pile-poil.

Ça commence à faire... et ça ne nous rajeunit pas.

Oh, bon vieux temps, suspends ton vol !



[Mis en ligne le 10/02/2014]

À Sully, on n'a pas (encore) les algues vertes et on n'a plus Sully-Plage

Après la Loire (lire [ici](#)) et la Sange (lire [ici](#)), c'est tout le littoral français qui fait aujourd'hui les frais des activités humaines, notamment agricoles.

Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le Commissariat général au développement durable (CGDD), pas vraiment un repaire d'écolos barbus et chevelus en jeans, pieds nus dans leurs sandales.



Télécharger la plaquette du CGDD en cliquant sur l'icône ci-contre (2,78 Mo)

Et c'est l'indispensable Fabrice Nicolino qui le rapporte sur son site Internet *Planète sans visa*. Invitation à la lecture.



La farce est splendide. D'un côté, on prétend mobiliser contre les marées vertes sur les côtes. De l'autre, le mal s'étend jusqu'en Méditerranée, et le gouvernement fait de nouveaux cadeaux aux porcheries industrielles.

Ce gouvernement est vraiment très con. Pas plus que sous Sarkozy, mais pas moins. Dans le même temps qu'il annonce chaque matin un plan de lutte contre les algues vertes, on apprend que ces dernières ont essaimé. On les trouvait en Bretagne, l'été ; elles sont désormais partout, et même en hiver. Qui le dit ? Un pompeux machin officiel nommé Commissariat général au développement durable (CGDD). Dans une note publiée ces jours-ci (*Les proliférations d'algues sur les côtes métropolitaines*), notre bel organisme publie une carte qui ne laisse place à aucun espoir : y en a partout. Partout.



[Lire la suite...](#) (enfin, seulement si vous tenez absolument à vous faire peur)

Somme toute, on se dit qu'il vaudrait mieux relancer **Sully-Plage** et les baignades dans la Loire plutôt que d'aller faire trempette sur le littoral, à plusieurs heures de route. Quitte à plonger dans de l'eau polluée, autant ne pas, en prime, polluer un peu plus l'atmosphère...

[Mis en ligne le 15/02/2014]

Au siècle passé, c'est sûr, les chausseurs sullylois savaient chausser

Dany Lemelin, dans son irremplaçable *Sully-sur-Loire - À la recherche du passé suspendu* (1999), page 70, nous apprend qu'il y avait à Sully, en **1909**, neuf sabotiers et marchands de chaussures et même que, dans les **années 1920**, une manufacture de galoches* (marque G.D.B.) était installée à l'emplacement de l'ancienne biscuiterie Rougier (allée de Plaisance).



Manufacture de galoches de Sully (D. Lemelin, *Sully-sur-Loire : A la recherche du passé suspendu*)



Un magasin de chaussures, boulevard du Champ de Foire (D. Lemelin, *Sully-sur-Loire : A la recherche du passé suspendu*)

Au centre-ville de Sully, seule subsiste aujourd'hui une boutique où l'on vend des chaussures.



Le dernier magasin de chaussures au centre-bourg - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

Qu'allons-nous devenir ? Allons-nous devoir apprendre à marcher sur les mains ?

G. Brassens, « Pour me rendre à mon bureau »

Pour écouter la chanson, cliquer [ici](#)

.....

* Pour tout savoir sur les sabots et les galoches, on pourra consulter [ici](#) ce site d'un passionné.

[Mis en ligne le 17/02/2014]

Sully-sur-Loire, cité érotique

C'est notre indispensable et talentueux photographe officiel B. M.-S., décidément toujours là au bon moment (mais comment fait-il ?), qui nous fait cadeau aujourd'hui de cette photo d'archives prise le 12 septembre 2010 dans la rue du Faubourg Saint-François.



Panneau sobrement vêtu (rue du Fg Saint-François, 12 sept. 2010). Photo : B. M.-S. - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

Elle rappellera peut-être des souvenirs à certains d'entre vous, puisqu'elle a été publiée en son temps dans *Le Journal de Gien*.

La collection des panneaux sullylois remarquables s'étoffe peu à peu (également [ici](#), [ici](#), [ici](#), [ici](#), [ici](#) et [ici](#)). Elle tend doucement vers l'inépuisable et nous sommes heureusement, loin, très loin, d'en avoir fait le tour...

La commune voisine de Saint-Martin-d'Abbat s'est fait connaître grâce à ses boîtes aux lettres (voir [ici](#)). Sully pourrait sans difficulté faire de même avec ses panneaux... que les touristes viendraient photographier après avoir visité le château. D'ici à ce que la commune soit plus connue pour ses panneaux que pour son château !...

[*Mis en ligne le 19/02/2014*]

La destruction des mails de tilleuls à l'entrée nord de notre commune : un désastre et un contresens historique

La preuve en photos.



Avenue de Béthune, début des années 1900 (tirée du remarquable ouvrage de Dany Lemelin, *Sully-sur-Loire : A la recherche du passé suspendu*) - Cliquer sur la photo pour l'agrandir





Avenue de Béthune (2/06/2008) : Photos B. M.-S. - Cliquer sur les photos pour les agrandir



Avenue de Béthune (août 2012) : la rangée de tilleuls à gauche a été abattue - Cliquer sur la photo pour l'agrandir



Avenue de Béthune (été 2013) : Tous les tilleuls ont été abattus - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

J'ignore si le maire sortant le mois prochain (on va surtout pas le retenir, hein ?) a beaucoup construit (hormis la borne de la rue du Bout du Monde, grand luxe, hors de prix et au bénéfice d'une poignée seulement de Sullylois). Ce qui est sûr en revanche, c'est qu'il a beaucoup détruit, notamment à l'entrée nord de notre commune (et pas seulement, malheureusement). Son passage à la Mairie aura marqué ce lieu (et d'autres) d'une longue traînée de sciure. Il aura assurément laissé sa marque à l'entrée nord de Sully.

Une marque qui a tous les airs d'une vilaine cicatrice.

[Mis en ligne le 21/02/2014]

La route d'Orléans se met sur son 31





31, route d'Orléans - Cliquer sur les photos pour les agrandir

Faubourg Saint-Germain oblige, hommage aux pêcheurs et aux mariniers de Loire sur cette porte du **31, route d'Orléans**, dont la façade s'orne également de quelques représentations d'oiseaux du fleuve royal (qui, soit dit en passant, a du plomb dans l'aile – et bien d'autres molécules chimiques pas très catholiques ; lire [ici](#) – tout comme sa voisine la Sange, [ici](#)).

Un grand bravo à ces artistes sullylois !

[Mis en ligne le 23/02/2014]

Le point sur le panneau de la rue de la Blanchisserie

On l'avait signalé [ici](#) : le panneau situé à l'entrée de la rue de la Blanchisserie (côté Boulevard du Champ de Foire) était un panneau visible ou invisible selon les saisons, un bidule artificiel inscrit à sa façon dans le grand ordre de la Nature. Tantôt visible, tantôt disparaissant sous la vigne vierge. C'était réjouissant !



Avant - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

Là-dessus, intervention des Services techniques, toujours prompts, sur ordre, à dégainer une tronçonneuse ou un sécateur. On admirera sur la photo la précision de la découpe savamment orchestrée autour dudit panneau. Si ça, c'est pas du travail soigné !...



Après (bien dégagé autour des oreilles) - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

Ceci dit, on se demande à *Sully-sur-Loire, mode d'emploi* pourquoi le chef des Services techniques ne reverserait pas une partie de son traitement à l'auteur de ce blog – et à son photographe officiel (B. M.-S.) –, qui font, somme toute, une partie de son travail. Franchement, des fois, on se demande...

[Mis en ligne le 25/02/2014]

C24a, mon amour (Panneau de contresens cyclable à l'entrée du Chemin de la Levée)

J'avais indiqué [ici](#) et à nouveau [ici](#) que le contresens cyclable (par ailleurs très judicieux) aménagé sur le Chemin de la Levée n'était pas correctement signalé aux automobilistes empruntant ce Chemin de la Levée depuis l'avenue de Béthune, qui peuvent de ce fait être surpris par la vue d'un cycliste arrivant à contresens, ce qui n'est jamais bon pour la sécurité des usagers. Il manque toujours pour l'instant un panneau C24a. On n'est jamais trop prudent, n'est-ce pas ?



Panneau C24a



Entrée du Chemin de la Levée (côté avenue de Béthune) - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

Il convient de noter que, dans cette même configuration (rue des Médecins), le panneau est bien présent et c'est tant mieux.



Panneau de signalisation de contresens cyclable à l'entrée de la rue des Médecins

Patientons encore... en espérant que rien de grave ne se produira et que la Mairie finira par passer commande d'un panneau C24a... et par l'installer à l'entrée du Chemin de la Levée.



Source : <http://www.virages.com/Panneaux-Signalisation-de-Police/Panneau-Signalisation-C24a-ex3--1-10---20> ... Cliquer sur l'image pour l'agrandir

Soit dit en passant à vélo, par rapport au coût de la borne rétractable de la rue du Bout du Monde, 120 euros, c'est cadeau !...

[Mis en ligne le 27/02/2014]

« RF »

J'avais signalé [ici](#) la présence des lettres « RF » sur la façade de la maison située à l'angle de la rue du Grand Sully et la rue du Faubourg Saint-Germain en disant que je n'avais pas d'explication pour leur présence à cet endroit.



« RF » à l'angle de la rue du Grand Sully et de la rue du Fg Saint-Germain - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

Dany Lemelin signale dans son *Sully-sur-Loire – À la recherche du passé suspendu* (page 38) que cette maison aurait abrité la gendarmerie à une époque, ce qui expliquerait le « RF » (République française) dessiné en briques sur la façade.

Je n'ai pas plus d'informations me permettant de vérifier ce point et j'en profite pour faire appel aux connaissances et aux souvenirs des lecteurs...

Si vous avez des éléments d'information que vous souhaiteriez communiquer, vous pouvez prendre contact par le formulaire sous la rubrique « Contacter l'auteur » ou en « Commentaire ». Je diffuserai l'information sur le blog. J'en profite pour rappeler que l'indication d'une adresse électronique n'est pas obligatoire pour poster un commentaire.

[Mis en ligne le 1/03/2014]

Passage piétons, panneau d'information lumineux et traversée de l'avenue de Béthune : Attention, danger

Il arrive à beaucoup d'entre nous d'être piétons ET automobilistes (pas en même temps !). Ne dit-on pas qu'un piéton est un automobiliste qui a trouvé une place de stationnement ?

Justement, pour les piétons, la traversée de l'avenue de Béthune sur le passage piétons situé près du Square du Souvenir est problématique :

1- Les véhicules venant de Saint-Père par le pont arrivent très (trop) souvent à une vitesse très (trop) élevée, notamment parce qu'ils se laissent entraîner par la pente (du pont vers le centre-bourg) et que l'avenue de Béthune est prioritaire.



Avenue de Béthune (vue par les automobilistes arrivant du pont). Le passage piétons et le panneau à fond bleu sont visibles juste après l'intersection avec le Chemin de la Levée (à droite) et le Chemin de la Salle Verte (à gauche) - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

2- La présence du panneau lumineux d'information (installé en juin 2008) situé juste avant ce passage piétons attire nécessairement l'attention des conducteurs (il est même précisément fait pour cela) alors qu'au contraire leur attention ne devrait pas être distraite. Autrement dit, ce panneau lumineux est particulièrement mal placé, aux dépens de la sécurité des personnes (piétons et cyclistes) essayant de traverser l'avenue. On peut facilement le vérifier.



Installation du panneau lumineux (photo : B. M.-S., 2 juin 2008) - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

Selon nous, un renforcement de la signalisation est nécessaire à cet endroit, car, en l'état, elle est insuffisante : les marquages au sol sont peu convaincants et le panneau « priorité aux piétons » (voir première photo ci-dessus) manque notablement de présence.

On pourrait envisager l'installation de feux clignotants signalant plus nettement la traversée des cyclistes et des piétons, le renforcement du marquage au sol, la création d'un passage piétons/cyclistes surélevé pour limiter la vitesse des véhicules arrivant du pont, voire envisager, pour le soir, un éclairage semblable à celui qui existe au niveau de la traversée de la route de Cerdon pour les cyclistes venant de la rue des Médecins (en plus esthétique sans doute, proximité du château oblige).

D'autre part, le panneau d'information lumineux installé en juin 2008 n'est pas à la bonne place et devrait être déplacé. En l'état, le dilemme est le suivant : « être informé(e) ou être attentif »... Détourner l'attention des automobilistes à l'approche d'un passage piétons ne semble pas une idée très judicieuse. C'est bien beau de mettre partout à grands frais des caméras dites « de vidéoprotection » pour créer de toutes pièces par ailleurs une configuration potentiellement accidentogène.

Les solutions ne manquent pas et devraient à notre avis être étudiées et mises en œuvre AVANT qu'un accident se produise, compte tenu du nombre important de piétons et de cyclistes fréquentant cet endroit pendant la période touristique estivale. N'oublions pas : la rue n'est pas la route et nous sommes tous piétons à un moment ou à un autre.

[Mis en ligne le 4/03/2014]

Un nouveau parc de stationnement à l'entrée de la route de Cerdon ?

On en parlait [ici](#), [ici](#) et [ici](#) et on en reparlera sans doute. Pour l'heure, la municipalité sortante, fidèle à une tradition datant des années 1960 où il s'agissait de faciliter le stationnement des automobiles en centre-ville afin d'en faire acheter le plus grand nombre possible au plus grand nombre possible, vient d'acquérir (par préemption) 1 100 m² en vue de créer un parc de stationnement supplémentaire à l'entrée de la route de Cerdon.



Télécharger le compte rendu du conseil municipal du 19/12/2013 en cliquant sur l'icône ci-contre

Le texte du compte rendu :



Acquisition foncière des parcelles AH n° 379, 380, 381

Considérant que par décision en date du 29 août 2013, M. le Maire a décidé, conformément aux délégations qui lui ont été données par le Conseil Municipal par délibération n° 38 en date du 3 avril 2008 d'exercer son droit de préemption sur les parcelles cadastrées à SULLY-sur-LOIRE AH n° 380, 379, 381, d'une superficie de 1 180 m²,

Considérant que ces parcelles situées lieu dit de la Blanchisserie pourraient permettre la réalisation d'une aire de stationnement public,

Vu l'avis des Domaines en date du 10/09/2013,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2241-1

Le Conseil Municipal, le Maire entendu, et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents,

DECIDE de confirmer l'acquisition des parcelles cadastrées à SULLY-sur-LOIRE AH n° 380, 379, 381, qui se fera au prix de 90 000.00 € (hors frais, hors taxes) et d'autoriser M. le Maire à ratifier l'ensemble des actes.

DIT que les crédits nécessaires à cette acquisition seront inscrits au BP 2014, en section d'investissement.





Parc de stationnement prévu à l'entrée de la route de Cerdon - Cliquer sur les images pour les agrandir

Inévitablement, ce parc de stationnement sera plein quelques heures par semaine (notamment le lundi, jour de marché) et quasi vide le reste du temps, parce que les automobilistes trouveront encore malgré tout de quoi se garer en plein centre-bourg et parce que la route de Cerdon, ça fait quand même loin à pied de la rue du Grand Sully (200 m !)... On connaît le refrain.

Autrement dit, durant quelques heures par semaine, le parking sera... trop petit et il faudra à nouveau envisager d'en créer un autre, etc. Cercle vicieux bien connu : les parkings sont des aimants à voitures (comme les ponts sur les fleuves sont des aimants à camions – on sait de quoi on parle à Sully !) et plus de parkings en centre-ville = plus de voitures. L'affaire est bien documentée.

Bref, on va se trouver dans la situation où le centre-ville va être de plus en plus envahi – et engorgé – par des automobiles et des automobilistes qui voudront abandonner leur véhicule – une voiture est stationnée 92 % de son temps de vie, et ce n'est pas moi qui le dis (lire [ici](#) le document du Sénat ou télécharger le doc. PDF en cliquant sur l'icône ci-dessous) – le plus près possible de l'endroit où ils veulent aller – et si possible pile à côté. Là aussi, on connaît la chanson par cœur.



Télécharger le document de travail (434 Ko) du Sénat en cliquant sur l'icône ci-contre

Que faire ? Construire plus de parcs de stationnement ? Pourquoi pas un parking souterrain place du Général de Gaulle – on dirait qu'il y a toujours assez d'argent pour les parkings ? Autrement dit, rester dans la logique des années 1960 ou au contraire, adopter une autre logique et se décider enfin à favoriser la rotation des véhicules stationnés en centre-ville au moyen d'horodateurs – payants - ou d'une zone bleue – gratuite ?

Pour l'heure, la municipalité sortante a choisi de s'en tenir à la bonne vieille logique des années 1960 et de pratiquer la fuite en avant. Évidemment, on peut comprendre qu'il est beaucoup plus facile pour un maire, pas seulement à Sully et pas seulement en période électorale, d'annoncer la création d'un nouveau parking que la mise en place d'une zone bleue ou d'horodateurs ! Un parking flambant neuf, on peut facilement le « vendre » à l'opinion, l'inaugurer en fanfare, faire risette, couper le ruban et mettre une photo couleur dans le magazine municipal *Sully Info*. Une zone bleue ou des horodateurs, malheureusement, c'est un chouïa plus compliqué !...

[Mis en ligne le 6/03/2014]

Rue de la Vieille Prison : la double peine pour les touristes !

La rue de la Vieille Prison figure sur le circuit touristique de la commune (« Cheminée historique » ; lire [ici](#)) et c'est très bien.

Il est tout de même dommage qu'elle soit laissée en si mauvais état et comme abandonnée à son (triste) sort. Pour une fois que des gens sont prêts à venir voir une prison !





Rue de la Vieille Prison (Peut mieux faire !) - Cliquer sur les photos pour les agrandir



Toit en tôle dans la rue de la Vieille Prison (un régal pour les touristes !) - Cliquer sur les photos pour les agrandir

On remarque également ce toit en tôle ondulée du plus bel effet... (n'oublions pas que nous sommes à cet endroit dans le périmètre de protection du château).

Nous sommes à n'en pas douter à Sully : manque d'imagination, laisser-aller, inattention aux détails. Sur le plan touristique, à l'heure où d'autres font preuve de créativité, d'innovation et, justement, de souci du détail, inutile de préciser que c'est tout simplement désastreux.

Autre point noir : les touristes sont plus souvent présents à Sully l'été que l'hiver. Or l'abri destiné aux poubelles installé dans cette rue n'est pas sans laisser échapper quelques effluves assez moyennement agréables dès que le thermomètre grimpe un tant soit peu. Sur un parcours touristique où le visiteur ne peut éviter de passer tout à côté de cet abri, on pourrait rêver mieux.





Abri à poubelles dans la rue de la Vieille Prison - Cliquer sur les photos pour les agrandir

Peut-être faudrait-il songer à le déplacer. Si ma mémoire est bonne, il a été installé par la commune à la demande d'un restaurateur voisin. Maintenant que des conteneurs enterrés ont été installés sur le boulevard Jeanne d'Arc tout proche, cet abri à poubelles a-t-il d'ailleurs encore une raison d'être ?

On rêve d'une équipe municipale qui aurait d'autres priorités que le réaménagement soigné (et dispendieux) de la rue Foch et de la rue du Bout du Monde et qui, au-delà des déclarations d'intention à la louche sur le tourisme sullylois, bla, bla, bla..., aurait vraiment envie en l'occurrence de faire propre, joli et soigné.

Oui, c'est vrai, pour l'instant, on rêve...

[Merci à Athéna, lectrice du blog, pour les infos et l'idée du billet]

[Mis en ligne le 8/03/2014]

Une coloscopie qui tourne mal (ou, la négligence a une histoire)



AVIS AUX RIVERAINS

Sully-sur-Loire, le 03 mars 2014

N°REF : CM/PCG/226-14

Madame, Monsieur,

En raison d'un incident survenu dernièrement sur le réseau, un appareil de contrôle a été utilisé pour explorer le conduit. Celui-ci étant en très mauvais état, l'appareil s'est retrouvé coincé à l'intérieur.

Il est impératif de le récupérer et, pour ce faire, d'ouvrir une tranchée dans la chaussée de l'Allée des Jardiniers.

Ces travaux seront réalisés dans les jours à venir.

Je vous remercie par avance de votre compréhension.

Le Maire,

Daniel SABLON

45600 SULLY SUR LOIRE - Tél. 02 38 36 20 08 - Fax 02 38 36 38 62 - www.sully-sur-loire.fr

Avis aux riverains de l'Allée des Jardiniers - [Cliquer sur l'image pour l'agrandir](#)

Outre le côté burlesque de l'opération et du paragraphe explicatif, il convient de remonter le temps pour expliquer et comprendre comment nous en sommes

arrivés là. Espérons ne pas nous retrouver coincés à notre tour dans le conduit de la machine à remonter ce temps !

Reprenons donc posément l'historique des faits :

1- Le réseau d'assainissement dans l'Allée des Jardiniers est reconnu comme étant en fin de course.

2- La commune décide de faire réaliser des travaux et les budgétise (voir *Sully Info* n° 28, juin 2009 ci-dessous, dans l'encart vert « Les investissements »).



Actualité municipale

UN AN DE MANDATURE

Face aux difficultés conjoncturelles rencontrées par notre société, la Ville a décidé de ne pas ajouter de la crise à la crise. Ainsi, tout en maîtrisant ses dépenses, elle maintiendra encore pour cette année son niveau d'effort en faveur des secteurs scolaire, économique, culturel, sportif et associatif, vecteurs d'animation et de festivités.

Certains projets sont devenus réalité. D'autres constituent la feuille de route de notre commune, de cet exercice et font l'objet des inscriptions budgétaires 2009. L'accent sera mis spécialement sur la qualité de vie, pour offrir aux sullylois et aux visiteurs une ville attrayante où il fait bon vivre, digne de son attractivité touristique.

L'année 2009 voit également l'aboutissement des réformes qui ont été entamées pour améliorer le quotidien des usagers des services publics : Le transfert du CCAS au pôle social, rue du coq et la relance du RAMIS dans le cadre du SIVOM présidé par Jean-Noël Cardoux ; la délivrance des passeports biométriques et l'installation d'un standard téléphonique automatique.

Les charges de fonctionnement qui s'élèvent à plus de 9 millions d'euros, se répartissent entre :

- Le personnel 35%
- Les charges de gestion et à caractère général : 49% (dont 585.000 euros consacrés au soutien du monde associatif).

La ville poursuit également son effort en direction des secteurs périscolaires, en prenant en charge les déficits des services, les recettes ne couvrant que 40% des dépenses suivantes :

- Ecole de musique : 107.000 euros
- Salle jeunes : 15.000 euros
- Sully vacances : 75.000 euros
- Restaurants scolaires : 18.000 euros
- Accueil de loisirs : 71.000 euros
- Garderies : 19.000 euros

Les amortissements et les charges financières se montent à 9% des dépenses ordinaires.

Soucieuse de conserver cette gestion rigoureuse reconnue par la Chambre Régionale des Comptes, la ville dégagera encore cette année un autofinancement à hauteur de 9%, qui lui permettra de poursuivre sa politique d'équipement, tout en conservant un endettement acceptable. La charge de l'annuité de la dette n'atteindra d'ailleurs en 2009 que 14% des recettes réelles de fonctionnement, alors que le taux à partir duquel on considère qu'une commune est surendettée est de 20%.

Le financement des charges de fonctionnement sera assuré à hauteur de 67% par les taxes et les impôts dont les taux resteront inchangés.

LES INVESTISSEMENTS

Cette partie du budget communal, qui s'élève à 5,5 millions d'euros, consacre 71% de son montant aux nouveaux investissements à savoir :

- L'équipement du gymnase du hameau,
- Les travaux dans les écoles
- Les mises aux normes électriques
- L'aménagement du terrain des gens du voyage
- L'assainissement route de Gien et Allée des Jardiniers
- La maîtrise d'œuvre et les sondages pour la Protection Loire
- Les travaux de concessionnaires pour l'assainissement et l'alimentation en eau potable
- La mise aux normes de l'éclairage public
- Le lancement du Pôle Social
- L'acquisition d'un local de stockage pour le matériel associatif
- L'achat d'un deuxième véhicule électrique
- La réfection de bureaux destinés à l'accueil du public

Leur financement est assuré par :

- Un emprunt : 800.000 euros
- L'autofinancement de l'exercice : 836.000 euros
- Les subventions : 473.000 euros
- Les amortissements et les opérations résultant des exercices antérieurs : 3.454.000 euros

DERNIÈRE MINUTE

Le Point d'Accueil et d'Écoute des Jeunes ouvrira bientôt ses portes, 17 rue Maréchal Foch.

Bulletin municipal *Sully Info* n°28 (juin 2009)

3- Le maire actuel sortant annule ces travaux le plus discrètement possible (aucun motif annoncé officiellement ; évidemment, que dalle cette fois dans *Sully Info*).

4- Plus rien depuis cette date : ni infos, ni travaux.

5- La situation ne s'améliorant pas d'elle-même miraculeusement, on procède à une nouvelle étude (début 2014).

6- On perd le robot dans les entrailles du réseau, tant ce dernier est abîmé (cf. le courrier du maire, ci-dessus : le conduit est « en très mauvais état »), et pour cause.

7- La commune doit faire réaliser de nouveaux travaux pour récupérer le robot. Coût ?

8- Rien n'a finalement avancé et la situation est toujours aussi dégradée, voire davantage, au niveau de l'assainissement.

9- Les travaux de réfection de l'assainissement sont encore plus indispensables qu'en 2009.

10- On a perdu 5 ans.

11- C'est sans doute ce qu'à la Mairie on appelle une bonne gestion et un « incident survenu **dernièrement** sur le réseau ».

Si on n'avait pas eu le temps, en huit ans, de s'habituer à ce genre de laisser-aller et de mauvaises décisions, on pourrait légitimement s'interroger et être surpris. Ce n'est malheureusement pas le cas.

[Merci aux Jardiniers, lecteurs du blog, pour les infos et les documents]

[Mis en ligne le 10/03/2014]

Foutage de gueule ?

On avait signalé [ici](#) (le 12 novembre 2013) et [ici](#) encore (le 16 janvier dernier) le problème des quelques briques manquantes au muret du Square du Souvenir.





Photos du muret prises aujourd'hui (11 mars 2014) - Cliquer sur les photos pour les agrandir (Photos : B. M.-S.)

À ce jour, toujours rien : le muret est toujours dans le même état d'inachèvement. Un an après les travaux initiaux. Tout ça pour quelques briques...

On émettait le 16 janvier ([ici](#)) quelques pistes permettant d'expliquer ce bazar : « **Désintérêt, négligence, laisser-aller, je-m'en-foutisme, politique du chien crevé au fil de l'eau** ». Force est d'y ajouter aujourd'hui l'hypothèse du foutage de gueule, seule piste désormais plausible.

Quoi qu'il en soit, nous avons aujourd'hui la preuve (s'il en fallait une) qu'un muret peut être une casserole... Ce sont les Shadoks qui vont être contents.



[Chaleureux remerciements à B. M.-S. pour l'envoi de ses indispensables photos]

[Mis en ligne le 12/03/2014]

« Vous n'êtes pas autorisé à ajouter des commentaires »

Voici ce qu'on peut lire sur l'une des pages du site Web de l'une des listes aux élections municipales de ce mois de mars.



Élection municipale de Sully-sur-Loire les dimanches 23 et 30 mars 2014

Bureaux de vote à Sully sur Loire

Capture d'écran - Cliquer sur l'image pour l'agrandir

Sur le principe, à *Sully-sur-Loire, mode d'emploi*, on aurait tendance à y voir un signe moyennement encourageant !...



[Mis en ligne le 14/03/2014]

Le Golgotha sullylois



La croix, le futur Sauveur et les deux futurs larrons (Bd du Champ de Foire) - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

La croix est bien là, à deux pas, à droite (faut pas déconner non plus...).

Qui sera le Christ (le Sauveur ?) et qui seront les deux larrons crucifiés de part et d'autre ?

Réponse au plus tôt le 23, au plus tard le 30 mars.



[Mis en ligne le 16/03/2014]

Places de stationnement et passage piétons : problème et solution





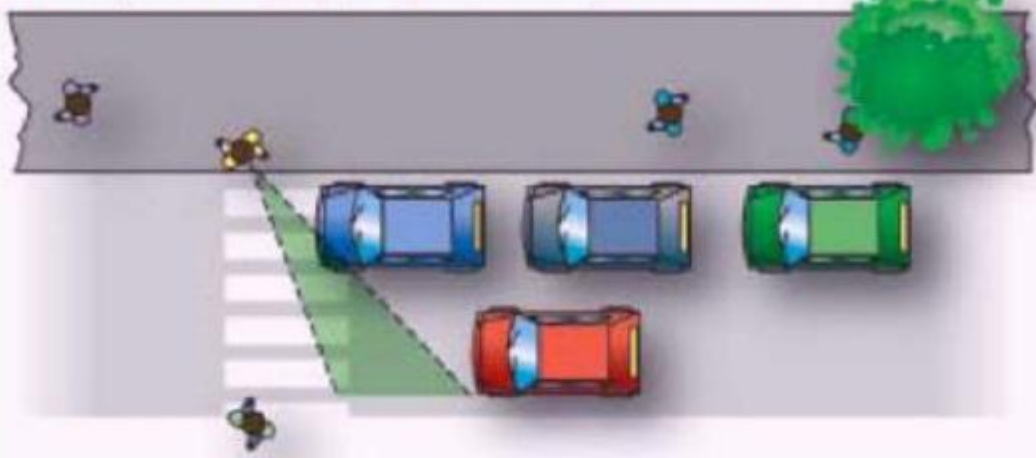
Exemples de passage piétons où la visibilité est réduite pour les automobilistes à cause du stationnement (rue du Grand Sully et boulevard Jeanne d'Arc) - Cliquer sur les photos pour les agrandir

C'est une configuration malheureusement omniprésente à Sully, et notamment en centre-ville : un véhicule garé gêne la visibilité du passage piétons pour les automobilistes et met de ce fait en danger les piétons qui s'apprêtent à traverser (voir la rubrique « Ci-dessus »).

La solution existe (voir la rubrique « Ci-dessous »).

Visibilité et passages piétons

La visibilité, aux abords d'un passage piétons, est souvent limitée par le stationnement

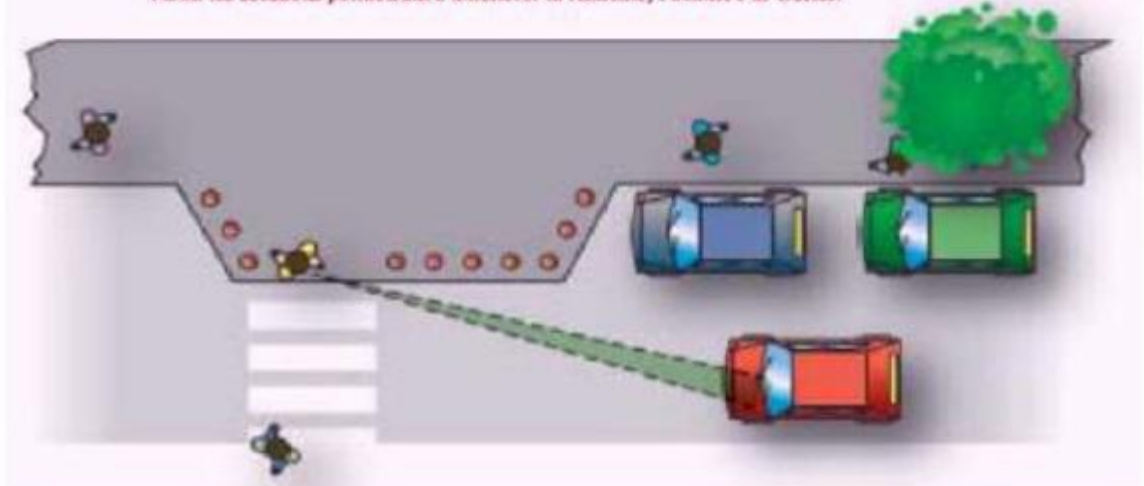


Ci-dessus : un véhicule en stationnement gêne la visibilité mutuelle piéton / voiture

Ci-dessous : suppression d'une place de stationnement et création d'une avancée de trottoir :

- assurent la visibilité mutuelle piéton / voiture
- réduisent la longueur de chaussée à traverser par le piéton

Parmi les solutions permettant d'améliorer la visibilité, l'avancée de trottoir



Problème et solution - Cliquer sur l'image pour l'agrandir

À l'occasion du réaménagement du centre-ville, on espère que ce type d'aménagement sera prévu là où il doit l'être pour le bien-être et la sécurité de tous... même si cela doit supprimer quelques places de stationnement.

[Mis en ligne le 18/03/2014]

Haut les cœurs !



Pignon de maison (angle de la rue du Grand Sully et de la rue des Ecoles) - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

(photo : B. M.-S.)

Juché au faîte du pignon de cette maison située à l'angle de la rue des Écoles et de la rue du Grand Sully (au-dessus du magasin d'optique), surmontant deux baies géminées, ce cœur, dans lequel s'inscrit un V, intrigue à coup sûr les passants qui marchent tête en l'air...

Que fait-il là ? Que signifie-t-il ? Qui l'a mis là ? Est-il là depuis la construction du bâtiment ou a-t-il été ajouté par la suite ? Si oui, pour quelles raisons ? Autant de questions auxquelles je ne peux malheureusement pas apporter de réponses.

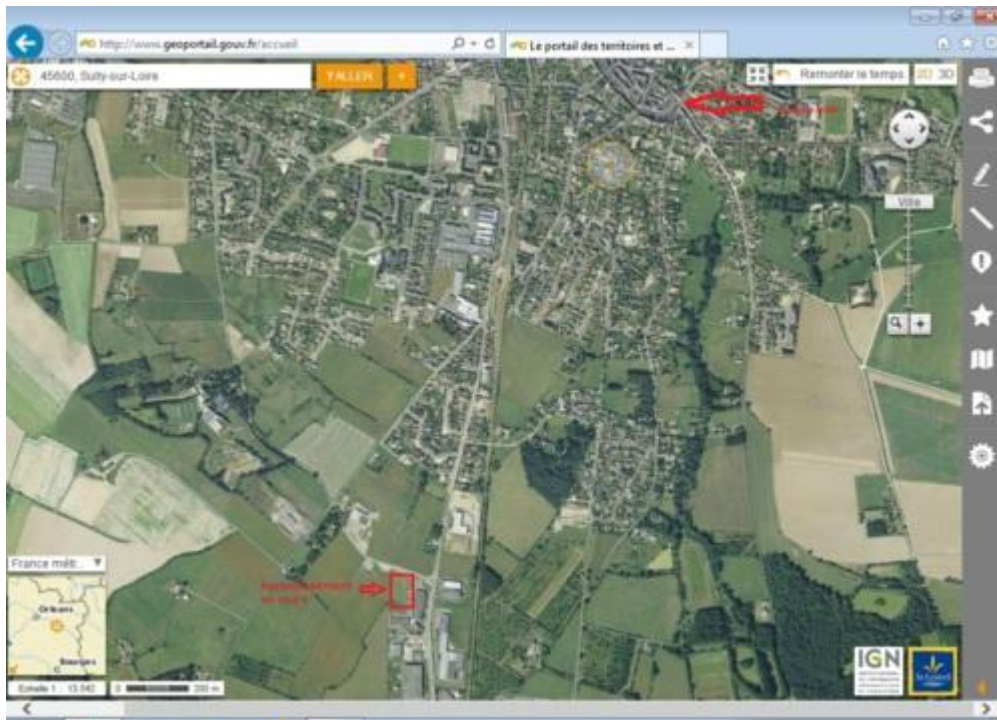
Un lecteur connaîtrait-il l'histoire de ce cœur haut perché et de ce V dessiné à l'intérieur et aurait-il envie d'éclairer la lanterne de ses pauvres concitoyens ignorants ? C'est certain, il aurait droit à leur reconnaissance sincère et à leurs remerciements chaleureux.

À vot' bon cœur !...

[Mis en ligne le 20/03/2014]

Dans Areva, il y a « rev » : on peut toujours rêver !

Sur le plan nucléaire, la Loire est un fleuve bien pourvu. Quant à notre commune, on peut dire sans se tromper qu'elle est bien entourée... choyée presque : la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly se trouve à 11 km seulement (si un Fukushima, même un peu moins catastrophique que l'original, se produit à Dampierre, on ferme tout, et pour très longtemps, à Sully) et l'unité de retraitement de déchets nucléaires d'Areva, qui est en cours d'agrandissement dans la zone d'activités de la Pillardière (photo ci-dessous), est à 1 km à vol de nuage – ou d'oiseau – du centre-ville.



Emplacement de l'agrandissement de l'unité de retraitement des déchets nucléaires d'Areva (Zone de la Pillardière) - Cliquer sur la photo satellite pour l'agrandir

Tenez, ça tombe bien, Fabrice Nicolino, sur son indispensable site *Planète sans visa*, nous en dit deux mots, d'Areva (et d'EDF par la même occasion). Disons qu'entre ces deux-là et lui, le courant passe mal. Ça commence comme ça :



[EDF et Areva dans un bateau, tous les deux tombent à l'eau](#)

Publié le 19 mars 2014

Cet article a été publié par *Charlie Hebdo* le 12 mars 2014

C'est un vrai naufrage, mais il ne faut pas le dire, car le nucléaire, c'est la France. Du côté d'Areva, les chantiers apocalyptiques du réacteur EPR. Du côté d'EDF, 300 milliards d'euros à trouver. Il va falloir qu'on paie.

Grande, grande mais grande folie. Areva, notre si beau champion du nucléaire est dans une telle panade que si l'État n'obligeait pas la société française à garantir son avenir, elle fermerait ses portes. Comme on ne trouvera pas cela dans les journaux sérieux – ceux qui croquent les 50 millions de pub annuelle d'Areva -, Charlie se dévoue une fois encore.

Premier point, Areva perd du fric, le nôtre, car la boîte est censée nous appartenir. En 2011, coulage net de 2,5 milliards d'euros. Pas grave, dit l'autre, ça va s'arranger. En 2012, de nouveau, une perte de 99 millions d'euros. Pas grave, dit l'autre, qui est le patron en titre, Luc Oursel, ça va s'arranger. Le directeur financier Pierre Aubouin, avance l'hypothèse d'un bénéfice en 2013. Pas mal tenté, mais gravement foiré : les chiffres viennent de tomber, et la perte est de 494 millions d'euros l'an passé.

Que se passe-t-il ? Rappelons qu'Areva la bâtisseuse ne se contente pas de faire suer le burnous dans les mines d'uranium du Niger.



On ne saurait trop vous conseiller de [lire la suite...](#)

[Mis en ligne le 22/03/2014]

La petite prison dans la mairie (les élections, les mariages et tout ça...)



Mairie de Sully-sur-Loire - Cliquer sur la photo pour l'agrandir (coll. personnelle)

La photo date vraisemblablement des années 1960 (lire également [ici](#)). Étrangement, on dirait que le centre-ville a été évacué pour la photo !

On note quelques changements par rapport à ce qui existe actuellement.

Le blason de la commune en haut de la façade est flambant neuf et tout propre (lire [ici](#)). Ajoutons pour être complet qu'il a été nettoyé et qu'il a repris quelque allure aujourd'hui.



Mairie de Sully (autre année) - Cliquer sur la photo pour l'agrandir (coll. personnelle)

Les quelques places de stationnement devant la mairie ont été supprimées. Autre époque où l'on osait encore supprimer des places de stationnement en plein centre-ville... !

On remarque également qu'un petit muret – qui commence d'ailleurs aujourd'hui à faire son âge (voir photo ci-dessous) – permettant la création d'un vaste bac à fleurs au pied de la façade a été ajouté. Quand ?



Bac à fleurs - Cliquer sur la photo pour l'agrandir



La mairie/hôtel de ville actuellement - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

Récemment, trois arceaux à vélos ont été ajoutés. Sous l'œil attentif des caméras de vidéosurveillance. Plus de sollicitude pour la petite reine serait indécent...

Quant aux magnolias en bac de part et d'autre de l'escalier, ils ont été replantés au pied de l'escalier du Passage des Doves (on en avait parlé [ici](#)). Aux dernières nouvelles, ils se portent à merveille.

Dernier détail. L'« Hôtel de ville » actuel était encore « Mairie » à la date où la première et la deuxième photo ont été prises. Je ne sais pas quand le changement a eu lieu et quand on a installé la nouvelle signalétique « Hôtel de ville » au-dessus du porche d'entrée. Le design fait plutôt années 1970. Si vous avez des souvenirs plus précis que les miens (ou des photos), ils/elles sont bien sûr les bienvenus. J'en rendrai compte sur le blog. Merci d'avance !

Et, c'est bien connu, en France, tout finit par des chansons, à la mairie comme ailleurs.

AXIOM, *Dans ma mairie*

Écouter la chanson [ici](#)

Et pour faire karaoké (à *Sully-sur-Loire, mode d'emploi*, on a tout prévu !), voici les paroles de la chanson :

REFRAIN

Dans ma mairie, y'a des fatmas et des youyou

Des foulards, des babouches et des boubous

Des voyous, des Zoubidas, des Mamadous

Au secours, on n'est plus chez nous !

(bis)

.....

Fichtre, ma fille va épouser un mauricaud

Notre coq crie youyou au lieu de cocorico !

Elle s'est mise en tête de se convertir, rejoindre l'autre camp

J'aurais encore préféré que ce soit un mariage blanc

Et je les vois, on dirait des gitans

L'argent des allocs transformé en or sur les caftans

Manquerait plus que le voyage de noce en Afghanistan

« Jamais sans ma fille », je souffre déjà de ce qui m'attend

Et quand ils dansent, on dirait une émeute

« Eh qu'est-ce, tu regardes ma fille, toi, hein ? » qui fait baver la meute

Les pères ont des claquettes, les fils ont des baskets

Même avec le costard, la racaille met des casquettes

Ma fille s'appelle Marianne, et je vis le drame

« Allah habibi yallah » ça plaît même à ma femme !

Je suis déçu, moi qui pensais qu'ils étaient polygames

J'aurais peut-être pu présenter mes maîtresses à ma femme.

REFRAIN

.....

Chers concitoyens, en vérité je vous le dis

Dans ma mairie il y a des mariages blancs entre noirs et même entre gris

D'ordinaire, je les vois débarquer à 500

20 hommes, 80 femmes et 400 enfants

Indisciplinés, ils mettent la mairie sans dessus de souk

C'est dans leurs gènes, c'est comme ça, que voulez-vous

Et quand je dis à Monsieur qu'il peut embrasser la mariée : « Oh, devant tout le monde, Eh ? »

Ils sont bizarres, je vous jure, ils sont pas comme nous

En plus, ils sont pas discrets, c'est sûr, on n'est plus chez nous

C'est comme cette équipe de France : que des noirs et un bougnoule

Ca écoute du rap et ça mange de la semoule

De quel droit Thuram massacre la Marseillaise ?

Mais de quel droit ces voyous représentent la nation française ?

On est envahi par les indigènes de la brousse

Si vous ajoutez le bruit des youyous et l'odeur du couscous...

REFRAIN

.....

Des derboukas, des tamtams et des marabouts

Des grosses moustaches, des zoulous, des danses vaudous

Ça baragouine des charabias « ouhalala, doudoubouana, sahra, labès el Hamdoulillah »

Faut les voir quand ils débarquent avec toute leur smalah

Avec toute leur marmaille, on se croirait à la casbah

Ils nous emmerdent, ils nous saoulent avec leurs traditions

Leur code de la famille, leurs rituels, leur religion

Je suis pas raciste (moi non) mais là, il y a des limites (ah oui !)

En France, Monsieur, on a des règles de conduite (oui Monsieur !)

Il y a un siècle, ils étaient tous encore parqués dans des zoos

Et aujourd'hui, ils veulent nous piquer notre boulot

Ils veulent être ministres, étudier à Sciences Politiques

Et pourquoi pas devenir président de la République ?

C'est le monde à l'envers, y'a plus d'hierarchie, plus de respect

Ca veut même plus rien dire d'être un vrai Français !

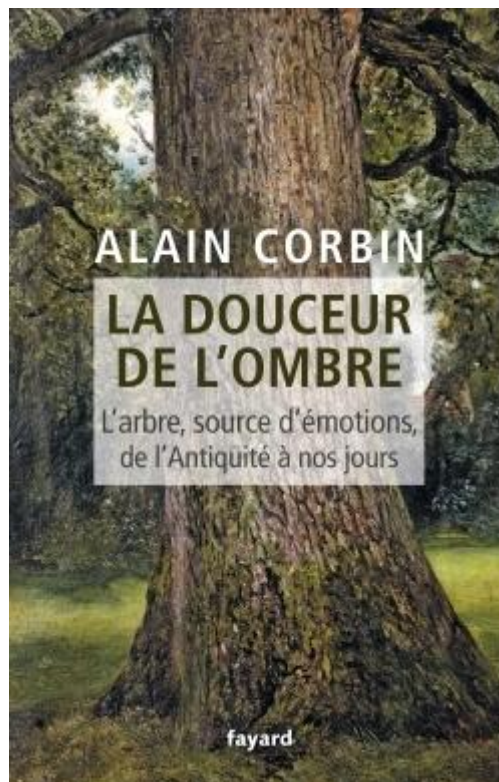
REFRAIN

[Mis en ligne le 25/03/2014]

Vive la retraite !

Maintenant que l'ancien maire de Sully peut profiter de la retraite, il va avoir tout le loisir de s'installer, cet été, en plein soleil, à l'ombre profonde et bienfaisante des petits arbres en pot qu'il a lui-même fait installer au Square du Souvenir après avoir fait abattre les magnifiques tilleuls ! Il y sera bien, c'est sûr (en espérant, ne soyons pas vache, qu'il n'oubliera ni la casquette ni les lunettes de soleil pour combattre la réverbération implacable de la lumière sur le revêtement blanc du sol !).

À *Sully-sur-Loire, mode d'emploi*, on a tout prévu et on lui conseille même la lecture de ce beau livre d'Alain Corbin, confortablement assis sur l'un des bancs en pierre surchauffés du Square du Souvenir remanié par ses soins. Peinard. En plein cagnard.



[Mis en ligne le 28/03/2014]

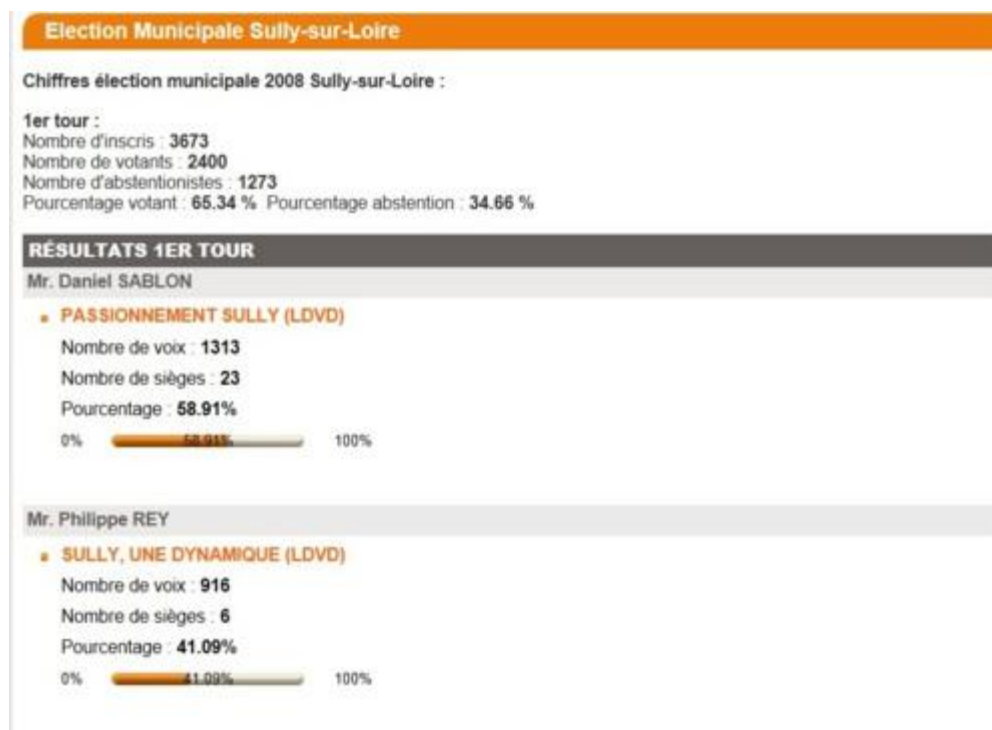
Élections municipales 2014 : Kuypers perd

Les bulletins de vote sont dépouillés : après avoir été au début du XVII^e siècle le fief d'un surintendant des finances et avoir été dirigée, quelques années plus tard, par un expert comptable, notre commune est désormais dirigée par un banquier. La tradition est respectée : entre Sully-sur-Loire et les sous, c'est une longue histoire d'amour !

Bref, le banquier a devancé le pharmacien et le randonneur. La photo finish n'aura pas été nécessaire pour les départager.

Re-bref, on dirait qu'il y a eu comme un grain de sablon dans la belle mécanique bien en place depuis des lustres et que le duc est au trou.

Au fait, pour mémoire, c'était comme ça il y a six ans.



Résultats des élections municipales de 2008

Reste à espérer qu'on va voir ce qu'on va voir.


Et réciproquement.

[Mis en ligne le 31/03/2014]

Bienvenue

Dimanche, les urnes ont parlé, à voix basse certes (62,93 % de participation seulement), mais suffisamment fort quand même pour qu'on les entende.

Résultats second tour 5

Partagez le résultat de votre commune sur Facebook 

Tendance	Tête de liste	Voix	%Voix
Liste Divers droite	Jean-Luc RIGLET	1 180	52,07%
Jean-Luc RIGLET (<i>Sully pour tous</i>) 23 élus			
Geneviève BAUDE, Pierre LENOIR, Claudine BLANCHARD-BODOT, Patrick BOUARD, Jeannette LÉVEILLÉ-FAURE, Patrick HÉLAINE, Alexandra DULAC-NOTTIN, Dominique DAIMAY, Catherine MORISSEAU, Jean-Claude LOPEZ, Nathalie BADOUX, Jean-Denis GERARD, Edith AMELIN, Patrick SOLHEID, Naima EL MOUJOURDI, Joël BRUNET, Edith LEJEUNE, Rachid NAILI, Anne PERRIERE, Olivier JACQUINOT, Olivia BADARELLE, Nicolas MÉDINA			
Liste Divers droite	André KUYPERS	735	32,43%
André KUYPERS (<i>Sully avenir</i>) 4 élus			
Armelle LEFAUCHEUX, Adrien LONG, Colette IMBAULT			
Liste Divers gauche	Jacques CHERREAU	351	15,48%
Jacques CHERREAU (<i>Sully a votre image</i>) 2 élus			
Charlotte FIN			

Élection municipale 2014 : résultats définitifs (source : www.linternaute.com) - Cliquer sur l'image pour l'agrandir

À *Sully-sur-Loire, mode d'emploi*, on souhaite la bienvenue au nouveau maire et à la nouvelle équipe municipale.

On a cru comprendre que les chantiers ne manquaient pas et que la nouvelle équipe n'entendait pas se laisser marcher sur les pieds. Ça nous semble plutôt bien.

Comme toujours dans ces circonstances, le nouveau maire et la nouvelle équipe devront faire leurs preuves. À *Sully-sur-Loire, mode d'emploi*, on ne sera pas leur ennemi. On ne sera pas non plus leur beau miroir.

[Mis en ligne le 2/04/2014]

Révolte ou révolution ?

Chacun le sait, Sully est la capitale du monde, ce qui ne nous empêche quand même pas de regarder ailleurs. On a souvent parlé ici de la commune de Dampierre-en-Burly, pas si éloignée de la nôtre et célèbre notamment pour son « usine à nuages » (lire [ici](#)). Les dernières élections nous donnent l'occasion d'en reparler.

À Sully, nous avons notre « duc », un temps maire. À Dampierre-en-Burly, ils en avaient un aussi, avec particule, château, propriété et « fief » réputé imprenable. Patatras ! Maire jusqu'au premier tour et puis s'en va.

Résultats premier tour 0

Partagez le résultat de votre commune sur Facebook [Partager](#)

Tendance	Tête de liste	Voix	%Voix
Liste Divers droite	Serge MERCADIÉ	429	56,07%
Serge MERCADIÉ (<i>Ensemble pour notre village</i>)		12 élus	
Madeleine FRANCHINA, Philippe THIERRY, Marie-Thérèse FORESTIER, Sylvain COUTANT, Sylvie MOREAU, Michel QUENARDEL, Corinne GILLES, Philippe PAYARD, Karine RAGU, Jean-Claude BRIAND, Nicole POMPEIGNE			
Liste Divers droite	Claude DE GANAY	336	43,92%
Claude DE GANAY (<i>Bien vivre à dampierre en burly</i>)		3 élus	
Ghislain CORJON, Michel GASNOT			
Nombre d'inscrits		995	
Nombre de suffrages exprimés		788	
Taux de participation		79,20%	
Blancs ou nuls (en pourcentage de votes exprimés)		2,92%	

Résultats définitifs à Dampierre-en-Burly (source : www.linternaute.com) - Cliquer sur l'image pour l'agrandir

DAMPIERRE-EN-BURLY

Claude de Ganay perd son siège de maire



REVERS. Le député de Loiret siègera désormais dans l'opposition.

Coup de tonnerre à Dampierre-en-Burly, le fief du député Claude de Ganay (UMP).

Maire sortant, Claude de Ganay, qui briguait un nouveau mandat, n'a pas été réélu.

Il siègera désormais, avec deux membres de sa liste, dans l'opposition municipale.

Et c'est donc Serge Mercadié, tête de liste de « Ensemble pour notre village » qui briguera le poste de maire en fin de semaine.

Un véritable coup de massue pour le député, qui était également prési-

dent de la communauté des communes Val d'or et forêt.

Ces élections ont été marquées par une participation importante (plus de 79 %).

Hier soir, Claude de Ganay déplorait : « La campagne a été animée et principalement orientée sur ma personne. Ma liste en a subi les conséquences. » Serge Mercadié, quant à lui, n'a pas souhaité réagir.

Signe de l'intérêt pour ces élections, les Dampierrois n'avaient jamais été aussi nombreux pour le dépouillement. ■

Gaëlle Carré-Vasseur

La République du Centre (lundi 24 mars 2014)

C'est ce qu'on appelle vulgairement se faire lourder grave. Il se murmure à Dampierre que le lourdé grave ne décolère pas...

Heureusement, il reste encore à l'intéressé (pour l'instant) le mandat de député, dont la permanence se trouve justement à Sully, rue Foch (au n° 7, tout près du château, décidément...). Tiens, tiens, rue Foch, ça vous dit quelque chose, à deux pas de la rue du Bout du Monde, secteur ultra-prioritaire du réaménagement du centre-ville sullylois ?

Pardi, un sénateur et un député...

Une révolte ? Non, Sire, c'est une révolution.

[Mis en ligne le 4/04/2014]

Rendez-vous dans six ans, même lieu, même heure...

ÉCONOMIE - EMPLOI - GESTION

Aider au maintien et à l'implantation d'entreprises ; les aider dans leurs recherches de locaux et de nouvelles compétences
Créer un Relais de Service Public, guichet unique permettant d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches auprès de toutes les administrations ; mettre en relation les demandeurs d'emploi et les entreprises
Rencontrer régulièrement les acteurs économiques et les soutenir dans leur rôle de moteur du dynamisme local
Soutenir notre commerce, par des animations, un embellissement de notre ville, une signalétique et un éclairage adaptés
Mettre en œuvre, après concertation, un réaménagement mesuré du centre-ville visant à redonner de l'attractivité
Créer rapidement de nouvelles places de stationnement en centre-ville
Maintenir les taux d'imposition communaux
Optimiser les services municipaux et **exploiter** avec dynamisme le patrimoine immobilier de la commune

AMÉNAGEMENT - TRANSPORT

Mettre en place une déviation intelligente des poids lourds
Créer de nouveaux espaces verts pour embellir toute la ville et la rendre encore plus accueillante
Harmoniser le mobilier urbain pour contribuer à l'embellissement de la ville et à la réduction des coûts
Prendre en compte les personnes à mobilité réduite lors des travaux de réaménagement de la ville
Finaliser le PLU en préservant les espaces agricoles, **continuer** la restructuration du réseau d'assainissement
Relancer les études pour la protection contre les crues et réaliser les travaux devenus incontournables

ENVIRONNEMENT

Élaborer un agenda 21, en concertation avec toute la population, afin de réduire la facture énergétique, les nuisances et optimiser le recyclage des déchets
Créer un square verdoyant propice à la détente, en centre-ville
Privilégier les liaisons douces (cyclistes et piétonnes) et travailler sur l'ambiance de la ville
Régler définitivement le problème du ramassage des ordures ménagères

CULTURE - ANIMATION - TOURISME - SPORTS

Créer une médiathèque et une maison des associations par réaffectation de locaux existants
Valoriser notre classement au patrimoine mondial de l'UNESCO et asseoir la promotion de la Loire à vélo
Relancer « SULLY PLAGE » durant la période estivale, en proposant des activités ludiques, sportives et musicales
Autoriser les camping-cars durant l'été sur l'ÎR de Loire et rapprocher les touristes du centre-ville
Soutenir et encourager les clubs sportifs
Développer les structures sportives en concertation avec la communauté de communes
Soutenir la création d'une auberge de jeunesse

JEUNESSE - SCOLAIRE

Créer une maison des jeunes en centre-ville, valorisant la culture et les nouvelles technologies, en les encadrant par des professionnels expérimentés
Augmenter la capacité et la flexibilité d'accueil de la halte-garderie à la crèche municipale
Adapter le centre de loisirs aux besoins et au confort des enfants
Étendre l'ouverture du centre de loisirs, au mercredi et à toutes les vacances scolaires, répondant ainsi aux besoins
Réhabiliter l'école Jean-Marie Blanchard
Mettre en place les nouveaux rythmes scolaires, conformément à la loi, en concertation avec toutes les parties

SOCIAL - PERSONNES ÂGÉES

Poursuivre activement le projet de construction d'une résidence pour personnes âgées
Mettre en service un 2^{ème} minibus adapté aux personnes à mobilité réduite et aider aux ports des cabas au retour des courses
Soutenir la création d'associations d'aide aux familles de personnes à mobilité réduite

SÉCURITÉ

Poursuivre la réorganisation de la police municipale et répondre ainsi aux besoins en matière de sûreté et de sécurité
Maintenir et développer un système de caméras, compte tenu des résultats probants de la vidéo protection
Continuer à mettre en œuvre les moyens permettant de réduire la vitesse des véhicules
Poursuivre les actions favorisant la baisse de la délinquance, grâce à la coordination entre gendarmerie et police municipale
Renforcer l'éclairage public, notamment dans les parkings publics et sur les passages protégés
Promouvoir un système d'alerte entre les commerces et la police municipale

COMMUNICATION

Donner et promouvoir une image conviviale de la ville
Choisir la transparence et rendre compte périodiquement de nos actions
Organiser des permanences d'élus pour améliorer l'écoute des Sullylois
Remplacer les panneaux d'affichage électronique et **développer** la communication par internet
Étoffer le bulletin municipal et **promouvoir** le numéro vert, visant à favoriser le dialogue

Vu, les Candidats

Les engagements de la liste *Sully pour tous* - Cliquer sur l'image pour l'agrandir

Dans six ans, cette liste d'engagements/de promesses, on pourrait parfaitement l'avoir oubliée, l'avoir prêtée à quelqu'un qui aurait oublié de vous la rendre, l'avoir égarée au fond d'un tiroir, utilisée pour allumer la cheminée, jetée dans une benne à papier avec des publicités, voire pire encore...

Aucun problème, on a tout prévu : il suffira le cas échéant de venir la relire dans *Sully-sur-Loire, mode d'emploi*. Elle y sera archivée bien au chaud.

D'ici là, on cochera cette liste au fur et à mesure, en espérant avoir tout coché dans six ans. Tout ça pour dire qu'on ouvre l'œil... et même les deux.

[Mis en ligne le 6/04/2014]

Le monte-escalier électrique pour les personnes à mobilité réduite (rue du Bout du Monde)



Le monte-escalier pour PMR (escalier de la rue du Bout du Monde). Photo B. M.-S. Cliquer sur la photo pour l'agrandir.

Il est là. Il est beau. On nous l'avait tant annoncé et nous l'avions tant attendu... C'est presque fait : il ne reste plus qu'à trouver un créneau pour l'inauguration par le nouveau maire. Ce n'est sans doute plus qu'une question de jours...

La rue du Bout du Monde est décidément un haut lieu technologique sullylois : une borne rétractable dernier cri pilotée par informatique et digicode (lire [ici](#) et [ici](#)) et un monte-escalier électrique télécommandé pour fauteuils.

Autant la borne rétractable qui a été installée à grands frais sur les deniers publics est un gadget inutile (et inutilement onéreux), pourtant décidé et voté par l'ancienne équipe municipale (et donc, par le nouveau maire, ex-adjoint) , autant ce monte-escalier est indispensable puisqu'il constitue la seule possibilité d'accès pour les personnes à mobilité réduite depuis le parc de stationnement de la place Henri IV et la place de stationnement spécialement aménagée à cet effet au pied de l'escalier (ça, c'est parfait).



Place de stationnement PMR au pied de l'escalier de la rue du Bout du Monde - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

En matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, la situation s'est donc améliorée par rapport à octobre 2013 (lire [ici](#)) et on ne peut que s'en réjouir.

On souhaite longue durée de vie à ce monte-escalier, qui constitue une étape essentielle – même si tout n'est pas encore parfait – dans la totale mise en accessibilité de notre commune aux personnes à mobilité réduite. Dans ce domaine – est-il besoin de le rappeler – le plus tôt sera le mieux.

Nous y reviendrons.

|Un grand merci à B. M.-S. pour les photos|

[Mis en ligne le 8/04/2014]

Le changement, c'est maintenant (oui, enfin... y'a pas d'urgence : on verra ça plus tard !)

Dix (10) jours déjà que le nouveau maire a été élu et que découvre-t-on sur la page d'accueil du site Web officiel de la commune ?



Page d'accueil du site Web de Sully (à la date du 9/04/2014) - Cliquer sur l'image pour l'agrandir

Ben... la photo de l'ancien vieux maire (qu'à *Sully-sur-Loire, mode d'emploi*, on estime avoir plus qu'assez vu, sentiment partagé d'ailleurs par une majorité de Sullylois, au vu du résultat des dernières élections).

Ce n'est heureusement pas le cas partout ailleurs. La preuve.



Page d'accueil du site Web d'Isdes - Cliquer sur l'image pour l'agrandir

Vous allez nous dire qu'il reste six ans pour changer la photo et l'édito.

Et là, vous avez tort : il ne reste déjà plus tout à fait six ans !

À *Sully-sur-Loire, mode d'emploi*, on espère que le site Web de la commune sera autre chose que ce qu'il a été jusqu'à présent et qu'il deviendra véritablement un **outil d'information des Sullylois**, et pas uniquement un site Web à vocation touristique pour les visiteurs avec jolies photos et discours convenus.

Pauvres de nous qui pensions avoir changé de maire...

[*Mis en ligne le 10/04/2014*]

« Quand vous aurez fini de me coiffer, j'aurai fini de vous haïr »* (ou, règlement de comptes dans la rue des Huiliers)

Il y a peu, deux de nos fidèles lecteurs(-trices) nous l'avaient signalé ([ici](#), Commentaire n° 2) et [ici](#), (Commentaire n° 13) : le maire sortant avait fait cadeau, avant de sortir, d'un aménagement en dur destiné à faciliter la sortie de garage d'un de ses adjoints dans la rue des Huiliers. Pas de quoi se faire des cheveux blancs.

Ben dites donc : le nouveau maire, à peine installé, vient de faire démonter l'aménagement ! Ça décoiffe !





Traces de l'aménagement démonté fissa par le nouveau maire au lendemain de son entrée en fonction (d'après nos informations, lundi 7/04 ou mardi matin 8/04), rue des Huilliers - Cliquer sur les photos pour les agrandir.

L'ancien adjoint tombé en disgrâce doit trouver qu'on lui cherche des poux dans la tête...

Si le maire tout neuf fait démonter tous les vieux aménagements réalisés par le maire sortant avant son départ (financés avec les deniers publics, faut pas déconner non plus !), il va y avoir du sport dans la rue du Bout du Monde !

Les mauvaises langues laissent déjà entendre que la célèbre borne de la rue du Bout du Monde ([ici](#) et [ici](#) notamment), après démontage ordonné par le nouveau maire, va se retrouver à Grand Pont !

À *Sully-sur-Loire, mode d'emploi*, on trouve tout ça extrêmement cocasse et à vrai dire très « querelle de bac à sable(on) ». On espère aussi accessoirement que le nouveau maire aura d'autres projets pour la commune que le démontage de quelques parpaings.

Normalement, c'est prévu (lire [ici](#))...

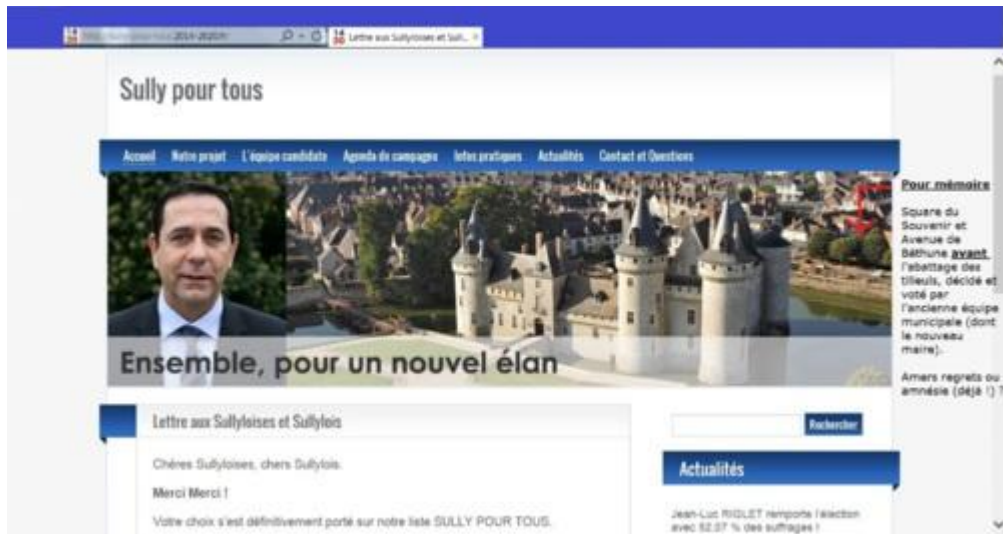
|Merci à J. L. pour les infos et les photos|

.....

* Saint-John Perse, *Éloges*, XVII

[Mis en ligne le 12/04/2014]

À propos de la page d'accueil du site Web de la liste « Sully pour tous »



Copie d'écran de la page d'accueil du site Web de la liste *Sully pour tous* (<http://sully-pour-tous.2014-2020.fr>) - Cliquer sur l'image pour l'agrandir

Pourquoi donc avoir choisi ce cliché qui montre l'avenue de Béthune encore agrémentée de ses magnifiques tilleuls avant qu'ils ne soient abattus sur décision de l'ancienne équipe municipale (et donc, également, du maire nouvellement élu, ex-adjoint) ? Nous nous en étions fait l'écho à plusieurs reprises, notamment [ici](#), [ici](#) et [ici](#).

Ce choix serait-il l'expression d'un regret (le Square du Souvenir et l'avenue de Béthune étaient vraiment mieux **avant** le réaménagement destructeur) ou la preuve d'une terrible amnésie (le nouveau maire aurait-il déjà oublié qu'il faisait partie en qualité d'adjoint de l'équipe qui a pris la décision de ce réaménagement par le vide ?).

Pour un peu, on commencerait à être inquiet...

[Mis en ligne le 14/04/2014]

« Il faisait zip... quand il roulait, bap... quand il tournait, brrr... quand il marchait »

Il y a plus d'un mois (le 3 mars), l'ancien maire de Sully annonçait aux riverains de l'Allée des Jardiniers qu'une tranchée allait être ouverte pour retrouver un jouet extraordinaire (avec deux gros yeux verts ?) perdu dans les entrailles des égouts de la commune, en piteux état à cet endroit.

Lire [ici](#) le récit de cette abracadabrante histoire.



AVIS AUX RIVERAINS

Sully-sur-Loire, le 03 mars 2014

N/REF : C/P/CG/226-14

Madame, Monsieur,

En raison d'un incident survenu dernièrement sur le réseau, un appareil de contrôle a été utilisé pour explorer le conduit. Celui-ci étant en très mauvais état, l'appareil s'est retrouvé coincé à l'intérieur.

Il est impératif de le récupérer et, pour ce faire, d'ouvrir une tranchée dans la chaussée de l'Allée des Jardiniers.

Ces travaux seront réalisés dans les jours à venir.

Je vous remercie par avance de votre compréhension.

Le Maire,

Daniel SABLON

45600 SULLY SUR LOIRE - Tél. 02 38 36 20 08 - Fax 02 38 36 38 62 - www.sully-sur-loire.fr

Premier avis aux riverains (ancien maire) - Cliquer sur l'image pour l'agrandir

Le 7 avril, nouvel avis. La guerre de la tranchée aura bien lieu (lire ci-dessous).



AVIS AUX RIVERAINS

Sully-sur-Loire, le 7 avril 2014

SERVICES TECHNIQUES
N°REF : AP/VH/344-14

Madame, Monsieur,

Lors du curage de la canalisation des eaux usées, Allée des Jardiniers, l'équipement permettant le nettoyage à haute pression est resté coincé dans l'ouvrage.

La Lyonnaise des Eaux doit donc intervenir pour récupérer cet outil et éviter ainsi tout risque ultérieur d'obstruction du collecteur d'assainissement.

Pour ce faire, des travaux de terrassement seront réalisés le 16 avril, toute la journée, afin d'accéder à ladite canalisation.

Cette opération, initialement prévue en mars, a été décalée en raison des délais impartis au droit de réponse des exploitants (Médialis et Gaz de France).

Le stationnement et la circulation seront interdits pendant la durée du chantier.

L'accès aux riverains sera bien entendu maintenu.

Quelques gênes ponctuelles peuvent cependant survenir ; c'est pourquoi la Municipalité compte sur la compréhension de chacun.

Je vous informe, par ailleurs, que j'ai saisi la Communauté de Communes du Sullias afin que le devenir de l'Allée des Jardiniers soit étudié dans les meilleurs délais.

 Le Maire,
Jean-Luc RIGLET

Deuxième avis aux riverains (nouveau maire) - Cliquer sur l'image pour l'agrandir

L'engin incriminé a changé : ce n'est plus un « appareil de contrôle », mais un « équipement permettant le nettoyage à haute pression ». Soit. On remarque en passant que « l'appareil » de l'ancien maire est devenu « équipement » et « outil » chez le nouveau magistrat. Re-soit. Le « conduit », dans la manœuvre, a quant à lui pris du galon: il est devenu « ouvrage ». On est content pour lui.

Qui plus est, on a une explication du retard, et ça, c'est classe : l'ancien maire ne nous avait pas habitués à ce luxe d'explications et de détails. C'était plutôt : Circulez, y'a rien à voir... Pour le coup, on en applaudirait presque le nouveau... en espérant qu'il poursuivra dans ce sens.

On s'est fait ici l'écho à plusieurs reprises ([ici](#), [ici](#) et [ici](#)) de la dégradation de l'Allée des Jardiniers, à deux pas du centre-ville. On est donc un peu rassurés en lisant la dernière phrase de l'avis, même s'il n'est question que d'une première phase d'un début d'étude de projet. C'est mieux que rien et on ne va pas faire les difficiles... En creux également, cela signifie que le maire précédent n'avait rien fait (si ce n'est détruire ce qui existait) au niveau de la Communauté de communes, contrairement à ce qu'il avait dit (info : les Jardiniers). À *Sully-sur-Loire, mode d'emploi*, il faut bien avouer que cela ne constitue pas une surprise.

Enfin, dernier petit détail qui a (peut-être) son importance : le titre et le nom du maire sont désormais **en gras**. Quelle peut bien être la signification de ce Ctrl+G ? On attend vos avis.

|Merci aux Jardiniers pour les infos et la copie des avis distribués dans les boîtes aux lettres|

[Mis en ligne le 16/04/2014]

Sully a un nouveau maire. Si, si, il est sur Internet !

Ça y est ! Il est enfin arrivé (lire [ici](#)), notre nouveau messie maire (lire [ici](#)). En vrai, forcément, puisqu'il est sur Internet !



Copie d'écran du site Web de la ville - Cliquer sur l'image pour l'agrandir

À *Sully-sur-Loire, mode d'emploi*, on espère qu'il donnera un nouveau souffle au site Web de la commune et qu'il se servira pleinement de ce moyen de communication pour communiquer directement, rapidement et de manière transparente avec Tous (avec la majuscule, notez-le !) les Sullylois, et pas seulement avec certains.

Ça nous changerait de l'ancien maire et ce serait déjà un beau changement !

[Mis en ligne le 18/04/2014]

Petite précision sur la crue du 18 octobre 1608 et le duc de Sully

À propos de la crue historique du 18 octobre 1608, on avait parlé [ici](#) du récit du sauvetage du duc de Sully par des mariniers sullylois fait par Pierre Chasteignier à l'époque et cité par Louis Martin dans son livre *Au temps de la marine de Loire* (1943).

SULLY *(MINISTRE DE HENRI IV)* **cerné par la Loire dans son château de Sully-sur-Loire est sauvé par les mariniers**

« Le 18^e jour d'octobre (1608), il vint une grande crue de la rivière de Loire et plus que toutes les autres cy-devant, et rompit les Turcies et levées à la grande brèche de Lyon (en Sullias).

Le duc de Sully se voyant peu après assiégé d'eaux qui montaient dans les chambres, puis voyant rompre les levées de la porte du Guichet, ruiner les murailles qui étaient à l'entour des dites levées et que toutes les eaux qui passaient par lad. brèche de Lyon passaient par sond. château, de telle force qu'il voit emporter la maison et jeu de paulme de Sr. Maurice, puis la maison de Tavernier, envoya *quérir des Mariniers* pour le tirer de ce danger, lesquels, avec grand danger, le menèrent en la ville avec le comte de Ventadour ».

Pierre Chasteignier,
Chroniqueur local, 1541-1621
(Mémoires inédits)

Le Dr Boulet, dans son *Sully-sur-Loire - Son château, son ancienne baronnie et ses seigneurs* (1869), nous donne une version plus complète du texte de Pierre Chasteigner (pages 78-79). Cette version apporte un complément d'informations qui n'est pas inintéressant. Le voici.



Le 18 octobre 1608, il vint une grande crue de la rivière de Loire et plus que toutes les autres ci-devant, et si prompte qu'à peine se pouvait-on ôter de devant. Elle rompait les turcies et levées à la grande brèche de Lion, et sitôt qu'elle eut rompu icelle, un homme partit du dit Lion et vint d'une course à Sully donner avertissement à M. le Duc, qui pour lors était à son château du dit Sully, de la rupture des dites levées. Mais **le dit sieur l'ayant ouï fit ce que les grands ont coutume de faire, qui est de ne tenir aucun compte des petites gens, ni de leurs conseils ni de leurs avertissements***, et fut icelui renvoyé, disant qu'il était un menteur, et que si la rivière eut rompu la dite levée, comme il le disait, l'eau qui passait par la dite brèche eut été plus tôt au dit Sully. Mais ceux qui le renvoyèrent ne connaissaient pas le cours des rivières, que l'eau qui passe par les brèches, avant qu'elle ait rempli les lieux vides, qui sont depuis le dit Lion, distant de deux lieues du dit Sully, en deux ou trois heures on ne s'en peut aviser.



* Souligné par nous

Cet épisode du messenger accouru au château pour donner l'alerte, passé sous silence par Louis Martin, nous a semblé digne d'être noté. Finalement – et sa notoriété dût-elle en pâtir – le duc de Sully était un « grand » comme tous les autres qui voyait d'un assez mauvais œil que de « petites gens » viennent troubler sa quiétude.

Que voulez-vous, toutes époques et tous lieux confondus, les « grands » n'ont jamais aimé être dérangés par les « petits ».



Borne barrant l'entrée de la rue du Bout du monde - Cliquer sur la photo pour l'agrandir (photo : B. M.-S.)

[Mis en ligne le 20/04/2013]

« Il était vieux et tout rouillé, mais quand on l'a posé par terre »

On vous en avait parlé [ici](#) tout récemment : une tranchée devait être ouverte mercredi 16 avril dans la chaussée de l'Allée des Jardiniers pour récupérer un « appareil de contrôle » (version de l'ancien maire) ou un « équipement permettant le nettoyage à haute pression » (version du nouveau maire). On se perdait en conjectures : qui des deux pouvait bien avoir raison ?

Les travaux ont eu lieu et ont permis de lever le mystère. Des riverains ont interrogé les ouvriers de La Lyonnaise des Eaux en plein travail. Il s'agissait bien d'un appareil de contrôle, sous la forme d'un robot d'exploration*. C'est donc l'ancien maire qui avait les bonnes informations. Le nouveau maire s'est fait bizuter...

Dernier petit détail : selon les dires des employés de La Lyonnaise des Eaux présents sur place, l'engin perdu dans l'égout (et désormais retrouvé) coûte la bagatelle de 55 000 euros. À ce prix-là, on comprend que La Lyonnaise des Eaux ait voulu récupérer son jouet.



Tranchée dans l'Allée des Jardiniers - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

* Malheureusement, nous n'avons pas de photos de l'engin

|Merci aux Jardiniers pour les infos et les photos|

[Mis en ligne le 22/04/2014]

Pourquoi la Promenade des Douves est-elle inaccessible aux personnes à mobilité réduite ?

On l'avait signalé [ici](#) : tout n'est pas (encore) parfait pour l'accès des personnes à mobilité réduite dans notre commune. Il est vrai qu'on part de très loin.

Ainsi, les personnes en fauteuil n'ont pas droit à la Promenade des Douves, promenade touristique pourtant stratégique puisqu'elle permet d'avoir des vues latérales du château et d'admirer de près les magnifiques cyprès chauves qui bordent les douves.





Barrières (Promenade des Douves) - Cliquer sur les photos pour les agrandir

Infranchissables !

On trouve ça vraiment dommage, pour ne pas dire incompréhensible. Quelle est l'utilité de ces barrières filtrantes, maintenant que le parc du château est de toute façon accessible aux vélos ?

La barrière qui se trouvait entre la place Boige et la Promenade des Douves (voir photo ci-dessous, août 2012) a été opportunément enlevée à l'occasion du réaménagement de la place.



Barrière désormais supprimée (Place Boige) - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

Pourquoi avoir laissé uniquement ces deux barrières, qui empêchent les personnes en fauteuil de pouvoir faire le tour complet du château et de profiter de cette promenade pourtant agréable et paisible à l'écart et à l'abri du trafic routier ?

On se demande...

[Mis en ligne le 24/04/2014]

Attention, le poteau !!!!!!!...

On l'a déjà fait remarquer [ici](#) et ailleurs ([ici](#) et [là](#)), les panneaux et les poteaux sullylois sont l'un des charmes de notre cité.

Nouvel exemple, rue des Épinettes (déjà évoquée [ici](#)).



Poteau sur un trottoir de la rue des Epinettes - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

Pour ceux qui l'ignoraient, la chaussée de cette rue est utilisée intensivement par les innombrables poids lourds semi-remorques qui contournent le centre-ville,

parfois à la queue-leu-leu, avant de rejoindre la route de Cerdon et de se rendre à KronoFrance. Tout ça pour dire que les piétons ont intérêt à se faire tout petits... De là à descendre du trottoir vaguement protecteur pour s'aventurer sur la chaussée... Avec une poussette ou en fauteuil, inutile de dire que c'est mission impossible.

Vous allez me dire : oui, mais il y a 20 centimètres entre le poteau et le mur ; c'est simple, il suffit de passer par là.

Y'a qu'à...

[Mis en ligne le 26/04/2014]

Le front de Loire communal a-t-il vocation à se transformer en parc de stationnement permanent ?

Le Val de Loire est désormais inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce n'est pas tout, mais ce n'est pas rien.



Socle du girouet Patrimoine mondial de l'UNESCO (près du pont) - Cliquer sur la photo pour l'agrandir

On pourrait imaginer que ce classement impose un minimum de précautions pour préserver, ou au moins ne pas abîmer plus qu'il ne faudrait, le front de Loire communal.

Dans cette optique, faut-il que la Municipalité laisse le Chemin de la Levée se transformer en parking ? Faut-il créer encore plus de places de stationnement alors qu'on sait que, de toute façon et quoi qu'on fasse, il n'y en aura jamais assez ?



Chemin de la Levée transformé en parc de stationnement - Cliquer sur les photos pour les agrandir

L'esplanade du château (Chemin de la Salle Verte) n'est déjà qu'un vaste parking. Depuis Saint-Père et la rive nord, lorsque ce parking est plein, il faut bien avouer que le spectacle ne brille pas par sa qualité. Il n'est pas à la hauteur en tout cas

d'un site protégé. On a l'impression qu'un concessionnaire auto multimarques s'y est installé. Rien n'est prévu pour dissimuler à la vue ce parking depuis l'autre rive, à défaut de le réduire. On ne voit que lui. C'est laid, toutes ces voitures au pied du château. Sur un parking de supermarché, les voitures sont dans le ton, mais là...



Le Chemin de la Salle Verte et l'esplanade-parking vue de la rive nord - Cliquer sur les photos pour les agrandir

L'aire de stationnement des camping-cars pourrait également à notre avis être dissimulée par une haie de végétaux suffisamment haute pour qu'on ne la voie pas depuis la rive nord. Là aussi, on dirait qu'un concessionnaire de camping-cars s'est installé à demeure... On ne trouve pas cela particulièrement réussi. Même si le traitement n'était que cosmétique, il aurait au moins le mérite d'exister.

Décidément, notre pauvre château est bien malmené : poids lourds qui défilent en rangs serrés dans l'avenue de Béthune ; accumulation de voitures garées à ses pieds. Tout cela est assez moyen (lire [ici](#)).

Sully mérite sans aucun doute de figurer, avec le Val de Loire, au patrimoine mondial de l'UNESCO, mais, à n'en pas douter, avec un peu de motivation, notre cité doit pouvoir faire mieux que de laisser son front de Loire se transformer – et se dégrader – en parc de stationnement permanent à ciel ouvert.

[Mis en ligne le 29/04/2014]